

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

73e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 5 OCTOBRE 1956

No 30

## DYNAMITAGE: QUESTION DE BAGATELLE

### Semaine de la Prévention des Incendies

#### Cinq chauffeurs prudents de la Quebec Power, de Montmagny, décorés par la Q.P.U.S.A.

Quelque cent cinquante-trois chauffeurs de camions et d'automobiles de Quebec Power Co. ont reçu, en guise de reconnaissance de leur contribution à assurer la circulation sans accidents évitables, le certificat de "chauffeur prudent" que décerne chaque année la Quebec Public Utilities Safety Association (Association des utilités publiques de Québec).

Cette remise de certificats a eu lieu mercredi soir, lors d'un banquet tenu à l'hôtel St-Louis, Québec, M. J.-N. Sicard, vice-prés. et directeur général de Quebec Power Co., avait accepté la présidence d'honneur de cette soirée et c'est M. Henri-F. Béique, directeur général adjoint, qui a présidé effectivement. M. Dave Ellis, gérant général de la Quebec Public Utilities Safety Association, était également présent à cette remise de certificats.

Pour se mériter le certificat de "chauffeur prudent" de la Quebec Public Utilities Safe-

ty Association, un chauffeur doit avoir parcouru, dans une même année, au moins 5,000 milles sans accidents évitables.

Le nombre de récipiendaires de cette année est légèrement supérieur à celui de l'année dernière et représente un record enviable. Sur 274 chauffeurs de camions et d'automobiles à l'emploi de Quebec Power Co., 153 se sont mérités le certificat de "chauffeur prudent" et 79 n'ont pas eu d'accidents sans toutefois se mériter ce certificat parce qu'ils n'avaient pas 5,000 milles de conduite à leur crédit.

Un exploit digne de mention est certainement celui de M. Paul-Napoléon Fortin, qui a conduit un véhicule moteur

(Suite à la page 13)

Plus de \$100,000,000 de pertes, par année, par le feu au Canada attribuables à des incendies, bien des fois évitables.

Un décret du Gouverneur Général proclame que la semaine du 7 au 13 octobre doit être observée, par tout le Canada, comme la "Semaine de la Prévention des Incendies."

Cette semaine est observée afin d'inculquer à tous, en un court espace de temps, une leçon concentrée de prévention des incendies, leçon que l'on devra se rappeler et mettre en pratique durant tout le cours de l'année. La Semaine de la Prévention des Incendies est toujours observée durant la semaine renfermant le 9 octobre, c'est-à-dire la date anniversaire du grand feu de Chicago, cause de destruction sans pareille de propriétés. Point n'est besoin de vous rappeler le nombre de pertes de vie et de dommages dus au manque de vigilance, mais, il est à désirer que les leçons du grand feu de Chicago aussi bien que de ceux de Casano et de Rimouski ne soient pas oubliés de sitôt.

La proclamation de la Semaine de la Prévention des Incendies est un véritable appel aux armes. C'est un appel aux citoyens d'un grand pays, afin qu'ils aient recours aux armes de la prévention

et qu'ils se montrent fermes dans leur résolution d'éliminer les risques d'incendies dans leur demeure. Ils se doivent de prévenir toute perte de vie ou tout dommage à la propriété par suite d'incendie, de ce fléau destructeur de tout.

Bien que les plus gros dommages, attribuables au feu soient causés dans les usines et les grands établissements mercantiles, il ne faut pas oublier que plus de la moitié des incendies au Canada ont lieu, chaque année, dans des maisons privées.

C'est dans notre foyer que l'on considère comme le sanctuaire le plus sûr que le démon du feu fait le plus de victimes et qu'il y sème le plus de désolation et de destruction.

Le feu est un spectacle fascinant. On y accourt à toute heure, même la nuit, tout comme les papillons qui sont attirés par la lumière.

Nous savons tous que le feu peut signifier notre destruction, mais nous sommes hypnotisés par les flammes, et nous ne croyons pas qu'un tel malheur puisse nous frapper. Eh, pour-

(Suite à la page 4)

Mardi dernier, au Palais de Justice, avait lieu l'ouverture de l'enquête en marge de l'arrestation des dynamiteurs qui ont fait sauter le barrage à la station de pompage de la ville, le soir du 19 juin, à 10 heures et trente.

Les témoins, au nombre d'une vingtaine, qui ont été assignés étaient présents à la Cour afin de témoigner dans cette affaire.

Le procureur, Me Jules Paré, a vivement surpris l'assistance nombreuse qui s'était rendue au Palais de Justice lorsqu'il a annoncé, malgré l'importance qu'on portait à cette cause, qu'on ne pouvait procéder à l'enquête vu qu'il n'avait pas reçu de Québec, l'ordre du Procureur Général pour procéder, qu'il ne savait rien de l'affaire et que pour cette raison il demandait la remise de la cause à l'après-midi puisqu'il s'attendait recevoir des nouvelles vers la fin de l'après-midi. M. le juge Bérubé lui accorda ce délai en demandant de bien vouloir tenir les témoins à sa disposition aussitôt qu'on aura reçu le téléphone de Québec.

A ce sujet, Me Renald Bélanger, avocat de M. Jean-Jacques Normand, fit remarquer que d'habitude le procureur avait l'autorité de procéder et qu'il ne voyait pas de raison qui motivait son refus; les témoins ayant été assignés, il devait procéder à l'enquête.

Dans l'après-midi, la cause étant de nouveau présentée devant M. le Juge Bérubé, le procureur, Me Jules Paré annonçait qu'il n'avait eu aucune nouvelle de Québec lui permettant de procéder. C'est à ce moment que Me Renald Bélanger fit de nouveau part de sa surprise, faisant remarquer que Me Jules Paré avait dit qu'il ne connaissait rien de la cause et qu'en dernier lieu, en annonçant les résultats de ses démarches à Québec, il connaissait l'affaire du dynamitage aussi bien que tout le monde.

Les nombreux témoins qui avaient été assignés, ont dû regagner leur domicile après avoir perdu une journée de leur temps inutilement, l'affaire ayant été remise au 9 octobre, alors que le procureur déclarait qu'il ne voyait pas en quoi il y avait matière à procès.

Devons-nous conclure que cette affaire se rapportant à un dynamitage de la propriété de la ville pour lequel deux arrestations ont été faites, prendrait le chemin du Mont de Piété, arrêtant toute justice de se faire.

(Suite à la page 12)

#### ACCIDENT ENTRE SAINT-VALLIER ET BERTHIER



Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, entre St-Vallier et Berthier, non loin de l'ancien restaurant Gagnon, M. Jacques Gaumont, fils de M. Armand Gaumont, de la rue du Bassin, perdit le contrôle de son véhicule et celui-ci sautant un fossé de 7 à 8 pieds, alla retomber dans un champ sur ses quatre roues.

La violence du choc projeta cependant les trois occupants en dehors de l'automobile et leur infligea quelques blessures légères. M. Gaumont qui était inconscient fut conduit à l'hôpital ainsi que M. Gérard Paquet et son frère. L'automobile fut remorquée par le garage Jules Corriveau.

#### Anniversaire au Richelieu


Le Club Richelieu de Montmagny célébrera son 10e anniversaire de fondation le 27 octobre prochain. C'est le 21 février 1944 que la Société Richelieu obtenait son incorporation et le premier club à prendre naissance fut Ottawa-Hull, le 19 septembre 1945.

Le Club Richelieu de Montmagny fut le quatrième à entrer dans les cadres de ce mouvement social ayant comme patron, le Club Richelieu de Montréal.

Il y aura un dîner-causerie suivi d'une conférence à l'occasion des manifestations du 10e anniversaire et le conférencier d'honneur sera Me Wheeler Dupont, c.r.


Une réception qui précédera une soirée dansante marquera aussi cet anniversaire.

**"DROIT et JUSTICE"**



# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Traverse du canal de Montmagny



Maurice Marquis, Directeur-Gérant — Louise Marquis, Assistant-Directeur  
Lucien Blais, Service de Publicité — Jean-Paul Marquis, Photographe  
— Denise Marquis, Circulation et Administration

Membre de la CWNA, de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada et de la Key French Weekly.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.  
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

## EDITORIAL

### Les mouvements scouts et guides aident à former des jeunes

Des mouvements de jeunesse dont on n'entend pas trop parler à Montmagny et qu'on devrait encourager, sont sans nul doute les mouvements de scoutisme et de guidisme où plusieurs jeunes trouvent une formation qui leur apprend une foule de manières de se comporter dans la vie.

Ceux qui ont participé activement aux différentes manifestations de ces mouvements sont en mesure de constater tout le bien qu'en retirent ceux qui en ont fait partie.

Nos jeunes garçons devraient appartenir à un groupe de scoutisme et nos jeunes filles au groupe de guidisme qui sont très formatifs à cause de leur travail d'équipe; l'esprit de discipline, l'initiative, le sens des responsabilités, la débrouillardise, l'accomplissement du devoir, l'enthousiasme, voilà quelques-unes des qualités prédominantes cultivées chez les scouts et les guides.

La qualité des citoyens que nous sommes appelés à devenir se moule dès l'âge de la jeunesse, les parents soucieux de leurs enfants devraient les inciter à faire partie d'un mouvement comme les scouts et les guides afin de les amener par une préparation sérieuse et des bonnes directives à un idéal qui fera d'eux de meilleurs citoyens plus tard.

Il est malheureux de voir combien de jeunes, pour avoir été mal guidés dans leur bas âge, sont enclins, à seize et dix-sept ans, à de nombreux méfaits tels que vols et même assassinats.

Encore tout dernièrement, un garçon de 19 ans commettait un crime atroce en tuant un homme et une femme parce qu'ils ne voulaient pas satisfaire à ses caprices. C'est un crime révoltant, une épave dans sa société. Si nous cherchons la cause des responsabilités dans de pareils cas, nous entendons dire: c'est un arriéré; oui, peut-être, mais pour commettre un meurtre aussi brutal, un forçat, un gangster auraient hésité.

Etrange coïncidence, encore une fois, nous constatons que tous ces arriérés mentaux, c'est le nom qu'on emploie, ont l'habitude de se bourrer le crâne avec la lecture des journaux, tels que: 'Allo Police' et les autres journaux et magazines à sensation remplis de "pin-ups" et de nudités qui servent à tapisser les murs des chambres où nous trouvons ces sortes de gens.

Pour épargner à nos jeunes ce triste sort, il y a des mouvements de jeunesse qui viennent au secours des parents qui veulent s'en soucier, les Scouts à Montmagny ont un local que leurs membres ont réussi à construire de leurs mains et où ils ont aménagé différentes salles dans lesquelles les jeunes sont divisés selon leur âge, qui les classent dans les différents grades des Scouts. Les Guides qui ont cependant moins d'années d'existence à Montmagny que les Scouts, ont aussi leur local séparé.

A l'année longue, ils ont des divertissements et ce qui manque à leur mouvement c'est l'aide de tous les parents qui n'ont pas encore proposé à leurs enfants de prendre part à ces mouvements de jeunesse. Nous les invitons à le faire et par la même occasion nous invitons aussi les autorités de la ville, si généreuse envers l'O.T.J., à céder à des mouvements aussi importants que les Scouts et les Guides, une tranche importante de son budget qui jusqu'ici allait à l'O.T.J. et qu'on sait d'avance employée à des fins qui n'atteignaient pas leur but. Le problème des jeunes est de plus en plus une chose sur laquelle nous devons nous arrêter sérieusement; nous nous aidons nous-mêmes en aidant les Scouts et les Guides, comme d'ailleurs la J.O.C. qui sert également la même cause, comme le fait aussi si bien l'Oeuvre des Terrains de Jeux patronnée par le Richelieu durant la saison d'été. Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que ce sont réellement des mouvements comme ceux-là qui aident nos jeunes à devenir de vrais citoyens.

En sacrifiant des intérêts personnels à des causes comme celles-là, je veux bien croire que ça ne rapporte pas tout ce qu'on pourrait retirer des combines politiques, mais celles-ci empêchent le progrès et cause la mort de tout mouvement si celui qui est en tête marche avec l'idée qu'il ne peut s'en passer.

Nous sommes très heureux de pouvoir donner à tous ces mouvements de jeunesse, notre humble concours et c'est avec un grand plaisir que nous les suivons en spectateurs et les encourageons à continuer dans le même esprit qui a jusqu'ici fait honneur à leur nom.

M. M.

### Comité de moralité

(Communiqué)

Le COMITE DE MORALITE du diocèse de Ste-Anne, continuant son travail d'éducation et de formation, a cru bon cette année de toucher aux problèmes que posent le cinéma et la télévision.

Après avoir concentré son action en ces derniers temps sur la formation des citoyens en ce qui regarde leurs devoirs d'électeurs, voilà qu'il poursuit son oeuvre dans le domaine de l'éducation ciné-

matographique. Sa Sainteté le Pape Pie XI disait dans l'Encyclique *Vigilanti Cura*: "Il nous est souverainement réconfortant de relever le succès remarquable de cette croisade, car sous votre vigilance et la pression exercée par l'opinion publique, le cinéma a présenté une amélioration au point de vue moral. Car tous savent combien de mal les mauvais films produisent dans l'âme. Ce sont des occasions de péchés. Ils pous-

sent la jeunesse dans les voies du mal parce qu'ils sont la glorification des passions".

Le COMITE DIOCESAIN vous transmet donc une invitation à participer aux sessions des cours organisés par REX FILM, Centrale Catholique du Cinéma, les samedis: 10, 17, 24 novembre et 1er décembre 1956, à 2 heures, Salle des Promotions du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Il conviendrait que ces sessions remportent un succès sans précédent. Ce sera (Suite à la page 12)

## LETTRE A L'EDITEUR

Montmagny, 30 sept. 1956

M. Marquis,  
Le Courrier de Montmagny.

Cher M. Marquis,

Je constate que les seules réponses reçues à la suite de la lettre des trois grévistes ont été des reproches ou pire encore. C'est à croire que tout Montmagny est gréviste, indifférent ou... envouté. Que la manufacture ferme ses portes, c'est un DESASTRE, que les grévistes accumulent des dettes, c'est un DESASTRE, mais le pire n'est pas là. Le pire c'est cet atmosphère de défiance, de peur, d'inquiétude qui règne en notre ville. Une bonne partie des grévistes ONT PEUR. Ils se sont donné des maîtres inquiétants qui ont clamé en public des propos révolutionnaires auxquels personne n'a osé répondre. Ils ont été réduits au silence... ils ont été réduits à se cacher et à ne fréquenter que leurs compagnons, grévistes comme eux... Le mot d'ordre est: "fuyez comme la peste ceux qui pourraient vous influencer". Aujourd'hui tout est sur le point de se terminer, je me demande quelle est la réaction secrète des ouvriers... ont-ils encore peur? Non, plus seulement du petit groupe qui les mène à leur ruine mais des conséquences de leur aveuglement? conséquences que devront partager de nombreuses familles, hélas!... Se sentent-ils engagés dans un engrenage dont ils pourront difficilement sortir? Il semble que personne, si ce n'est vous, ose dire à haute voix et publiquement ce

que beaucoup d'autres pensent mais n'osent avouer...

Je désire cosigner l'ANONYMAT, parce que hélas, nous aussi sommes des PEUREUX... Cette lettre pourrait être signée par d'autres que nous, mais ces personnes refusent, toujours par PEUR inavouée... Cela ne doit pas se passer autrement dans les pays communistes et c'est cela surtout qui devrait nous alarmer...

UNE LECTRICE.

LA FEDERATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DU DIOCESE DE Ste-Anne-de-la-Pocatière

Riv.-du-Loup, 27 sept, 1956

S. Exc. Mgr B. Desrochers,  
Ste-Anne-de-la-Pocatière,

Monseigneur,

Le Conseil général de la Fédération des Instituteurs et Institutrices Catholiques du Diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, réuni en assemblée ce vingt-deuxième jour de septembre 1956, vous prie d'agréer ses meilleurs voeux et ses respectueux hommages à l'occasion de votre cinquième anniversaire d'épiscopat.

Au nom du personnel enseignant du diocèse, l'Association est heureuse de vous assurer de sa plus entière collaboration dans l'oeuvre diocésaine de l'éducation.

La Fédération des Instituteurs et Institutrices du Diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Par: Aliet Gendron,  
présidente.

## UN PREMIER CONTACT

Une première rencontre s'est faite lundi de cette semaine, après dix semaines de grève, entre les directeurs de Duplan of Canada et les directeurs du Syndicat du Textile à Montmagny.

Nous sommes heureux qu'on ait pu s'entendre au moins sur ce point et qu'un conciliateur du Ministère du Travail en la personne de M. Noël Bérubé, soit parvenu à rallier les deux parties qui ont accepté d'entamer sous sa direction, les premières délibérations.

N'ayant pas cherché à pénétrer dans les secrets qui ne regardent que les intéressés et qu'il ne nous appartient pas de commenter dans le moment, ce qui d'ailleurs ne pourrait aider à la cause, nous nous rapportons sur les faits dont nous entendons le plus souvent parler, sur les remarques qui nous sont faites.

La sensible diminution dans les affaires chez nos marchands, certaines difficultés financières chez plusieurs employés en grève, des demandes d'emploi venant de ces ouvriers avides de gagner un salaire dans un autre domaine, tous ces indices nous portent à songer que la situation s'aggrave et devient de plus en plus sérieuse. La dure saison d'hiver dans laquelle nous entrerons bientôt n'aidera certainement pas à remettre la situation telle qu'elle était il y a deux mois passés, même si les grévistes obtenaient toutes ou une partie de leurs réclamations.

Après plusieurs semaines de grève, un simple inventaire laisse prévoir qu'il faudrait un

énorme capital à la Duplan of Canada pour réouvrir leur industrie bientôt après deux ou trois mois de fermeture, en envisageant ce que peut être la perte de la production pour la saison, du matériel qui était en voie de fabrication et qui se fait d'habitude six mois à l'avance lequel est resté inacheté, la perte des contrats qui étaient en cours abandonnés faute de pouvoir remplir les commandes et combien d'autres facteurs qui demandent énormément d'argent. A cela vient s'ajouter l'entrée par petites équipes des ouvriers, en laissant en arrière un grand nombre d'autres ouvriers dans l'attente. Puis, la grève prenant fin, les secours qui leur étaient donnés venant du syndicat arrêtés automatiquement. Voilà quelques-unes des causes qui conduisent aux méfaits d'une grève: même si elle est juste, il faut bien considérer ce qu'elle laisse sur son passage des traces très profondes à certains endroits surtout lorsqu'il s'agit d'une industrie principale, dans une petite ville, qui est la base économique de l'endroit où elle est située géographiquement.

Dans une grande ville où nous en comptons des centaines, les effets sont moins visibles mais à Montmagny, sans se tromper, on peut dire que c'est un désastre, une catastrophe.

Malheureusement, il y en a encore pour croire que c'est une bonne chose, ils le disent, et nous nous souvenons des paroles malheureuses qui ont été dites à Montmagny et que nous (Suite à la page 13)

# L'Hon. A. Rivard au Congrès Canadien des Bonnes Routes

L'hon. Antoine Rivard, C.R., ministre des Transports et des Communications, Solliciteur général et procureur général intérimaire de notre province, prononçait une causerie qui fut le dernier acte officiel du grand congrès qui réunit, au Château Frontenac, les douze cents délégués de l'Association canadienne des Bonnes Routes.

M. Rivard a présenté les souhaits de l'hon. Maurice Duplessis aux congressistes et leur a souhaité la plus cordiale bienvenue dans la province de Québec.

"La route de Québec vous est ouverte à vous tous qui nous venez de tous les coins de la patrie canadienne. C'est aujourd'hui une belle route bien à nous; que nous voulons garder bien à nous. La route de Québec est aussi une vieille route qu'aucun canadien ne peut ignorer. C'est la

route des découvreurs, de ceux qui sont venus de France au printemps de 1634. C'est la route des premiers colonisateurs, des fondateurs de nos villes, Champlain, De Montmagny, Maisonneuve, Frontenac. C'est la route des premiers colons" a ajouté le ministre des Transports et Communications.

Le Solliciteur général a également rappelé que c'est la route de Québec qui a lancé dans l'immensité canadienne les premiers missionnaires et les premiers coureurs de bois. C'est par la route de Québec que le frère Sagard s'avance jusqu'au lac Supérieur, que le Père Albanel atteint la baie d'Hudson, que le Père Marquette et Louis Jolliet rejoignent le Mississippi.

"L'histoire de notre pays nous permet de dire, a ajouté M. Rivard, qu'en venant vers nous des capitales respectives des provinces canadiennes vous avez refait la route que les découvreurs partant de Québec avaient ouverte dans la forêt du Nouveau-Monde.

### La constitution

"C'est encore la route de Québec, a ajouté le ministre, que

prent, en 1864, après la réunion de Charlottetown, les délégués du Canada Uni, de l'Île du Prince Edouard et de Terre Neuve pour jeter les bases de ce pacte qui devait être conclu entre les deux grandes races qui forment ce pays et qui devint, en 1867, la Confédération canadienne".

Il a dit aussi que la route de Québec ne traverse pas seulement l'histoire de notre pays. Elle n'est pas seulement un sentier charmant et vieilli qui serpente encore dans une province originale dont les habitants têtus et obstinés ne vivent que de souvenirs et de légendes. C'est également la route des réalisations actuelles.

"Nous nous inspirons certainement du passé dont nous sommes orgueilleux et que nous ne voulons pas oublier, a dit M. Rivard; nous y trouvons des leçons de l'heure et les garanties de l'avenir mais nous y vivons également dans le présent et nous sommes heureux d'apporter à notre pays une contribution matérielle que nous estimons importante à sa puissance et à sa prospérité."

### Notre puissance industrielle

M. Rivard a ajouté que la route de Québec permet de constater la puissance industrielle de notre province. Le développement économique du Québec résulte de 3 facteurs permettant l'établissement de puissantes industries de base: 1o — Le potentiel électrique considérable et facilement utilisable; 2o — nos richesses minières extraordinaires dont l'importance est à peine soupçonnée; et 3o — l'importance de nos richesses forestières.

Au sujet de l'électricité, le ministre rappelle que Québec pos-

## Ne brûlez pas les feuilles mortes

C'est une dangereuse habitude que celle de faire des feux de feuilles mortes. En outre, c'est une infraction aux règlements municipaux de la ville de Montmagny. A l'occasion de la semaine de prévention des incendies, le service de lutte contre les incendies rappelle à tous nos concitoyens qu'il est dangereux d'allumer de tels feux dans les cours. Un coup de vent peut entraîner des flammèches et communiquer le feu aux propriétés voisines. Il arrive trop souvent que l'on ne se soucie pas assez des dangers que de telles pratiques peuvent comporter et pour avoir négligé ces conseils des citoyens ont vu en l'espace de quelques heures leur maison détruite par l'incendie.

Lorsque les feuilles tombent, il faut les rateler et les ramasser dans un récipient qui sera ensuite recueilli par le service d'enlèvement des vidanges. Cela évitera d'incommoder les voisins par la fumée de ces feux de feuilles, évitera aussi de répandre alentour des cendres sales et surtout protégera vos foyers contre les dangers de l'incendie. Enfin, il faut nécessairement le rappeler, la négligence de se conformer à cet avis devient une infraction punissable par la loi. Avec un peu de coopération, la sécurité générale sera plus facile à assurer.

## Etrange coïncidence

Un fait assez rare s'est produit, cette semaine, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny lorsque deux frères devinrent pères en même temps. En effet, les épouses de M. Georges Thibault de L'Islet (Jeannette Gallichan) et Jean-Paul Thibault de Montmagny (Fernande Pelletier), donnèrent naissance à des garçons à deux minutes d'intervalle. M. Georges Thibault célébrait le 2 octobre, jour de la naissance des bébés, son deuxième anniversaire de mariage. Aux heureux parents, nos sincères félicitations.

Lisez les nouvelles sportives chaque semaine.

SOLUTION

## CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie  
Dans toutes les pharmacies.



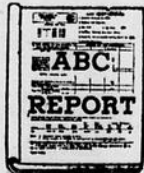
### Cet homme travaille pour nos annonceurs

C'est un vérificateur hautement spécialisé de l'A.B.C. qui périodiquement visite notre bureau pour examiner et vérifier notre tirage. C'est aussi un reporter. Ses conclusions sont publiées dans un rapport de l'A.B.C. facile à lire, que nous mettons à la disposition de nos annonceurs.

Dans le vrai sens du mot, cet homme travaille pour vous, fournissant des faits concernant le rayonnement et la diffusion de notre journal, ce qui vous aide à investir l'argent destiné à la publicité sur une base d'affaires plus solide.

Demandez nous un exemplaire du dernier rapport de l'A.B.C.

Ce journal est un membre de l'Audit Bureau of Circulations, une association coopérative sans but lucratif d'éditeurs, de publicistes et d'agences de publicité. Notre tirage est revisé par des vérificateurs d'expérience de l'A.B.C. Notre rapport de l'A.B.C. montre quel tirage nous avons, sa destination, comment il est obtenu, et d'autres faits qui disent aux annonceurs ce qu'ils obtiennent pour leur argent lorsqu'ils annoncent dans ce journal.



## Le Courrier de Montmagny

### DERAILLEMENT A SAINT-PACOME



Un convoi de fret du Canadien National a déraillé dimanche matin, vers 7 h. 30 à quelques pas de la gare de St-Pacôme, Kam., une heure à peine après son départ de Rivière-du-Loup, en direction de Charny. Neuf wagons avaient quitté la voie. Il n'y eut aucune perte de vie mais les dégâts sont estimés à plusieurs mil-

liers de dollars. Au tout début de l'après-midi, le chemin de fer avait déjà dépeché sur les lieux une puissante grue afin de sortir ces wagons de leur fâcheuse position. L'accident a attiré une foule considérable de personnes de toute la région du bas de Québec.

### LE CENTRE DES OCCASIONS

## CHEZ LECOURS ENR.

Liquidateur de stock de faillites.

Marchand de Chaussures et Vêtements, 25, rue St-Joseph, Lauzon.

### OCCASIONS

LE PLUS POPULAIRE  
MAGASIN DE LA RIVE-SUD  
— GROS et DETAIL

Lot de combinaisons Penman's 71 pour garçons, grandeur 24 à 32

TRES SPECIAL

\$1.99

### NOS GRANDS SPECIAUX

Lot de combinaisons Penman's 71 pour hommes, grandeur 34 à 44

TRES SPECIAL

\$2.99

### OCCASIONS

TEL. : TE 7-6436 —

Tous les chemins conduisent chez LECOURS, ENR., Bienville, Lauzon. QU'ON SE LE DISE!

Lot de combinaisons Penman's 95 pour hommes, grandeur 34 à 44

TRES SPECIAL

\$5.95

AUCUNE COMMANDE POSTALE

# Funérailles de Mlle Cath. Collin, à Notre-Dame-du-Rosaire

Mercredi, le 26 septembre en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, ont eu lieu d'imposantes funérailles faites à la mémoire de Mlle Catherine Collin, décédée le 23 septembre, à l'âge de 63 ans, 11 mois. Elle était la fille de feu sieur Louis Collin, et de feu dame Louise Gaudreau. Sa disparition affecte une famille bien connue de cette localité. Lui suivent ses frères, MM. Emile, Joseph et Louis Collin, jr. Ses sœurs: Mlle Alphonsine Collin, la R. Mère Anne, des SS. Saint-Louis de France, de Shawinigan,

Mlle Alina Collin, et Mme Chs Giasson (Eva). Son beau-frère, Charles Giasson, et ses belles-sœurs, Mmes Joseph et Louis Collin. Parmi ses neveux et nièces, M. et Mme Joseph Cloutier, M. et Mme Emile Cloutier; M. et Mme Donat Godbout, Thérèse et Bernadette Cloutier, Robert et Jean-Guy Cloutier, Denise Collin, Benoit, Gilles et Chs-André Giasson, ainsi que de nombreux cousins et cousines, oncles et tantes.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

# SAINT-PIERRE

## Mariages

Récemment, en l'église de St-Pierre, M. l'abbé L. de G. Paquet, curé, bénissait, à 10 heures, le mariage de Mlle Marcelle Picard fille de M. et Mme Joseph L. Picard avec M. Marcel Samson fils de Mme Vve Olivier Samson de St-Pierre. L'autel et le chœur étaient décorés de glaïeuls et de verdure. La chorale des jeunes filles a fait les frais du chant Mme E. Talbot touchait l'orgue. M. J. L. Picard accompagnait sa fille et M. Maurice Samson était le témoin de son frère. A l'issue de la cérémonie religieuse, la famille Samson convièrent leurs invités à l'Hôtel Montmagny après quoi M. et Mme Samson partirent pour voyage à Montréal et Ottawa. A leur retour M. et Mme Samson demeureront à St-Pierre.

M. Roch Cloutier fils de M. et Mme Jean Charles Cloutier de St-Pierre, unissait sa destinée à Mlle Réjeanne Caron fille de M. et Mme Charles Caron aussi de St-Pierre. M. le curé L. de G. Paquet officiait. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. M. et Mme Caron donnèrent une réception à leurs invités à l'Auberge des Trois Chemins après quoi M. et Mme Roch Cloutier partirent en voyage en automobile pour demeurer ensuite à St-Pierre. Mlle Simone Langlois fille de

M. et Mme Joseph Langlois de St-Pierre a épousé récemment M. Normand Simard fils de M. et Mme Adélar Simard de St-François. M. Joseph Langlois accompagnait sa fille et M. A. Simard était le témoin de son fils M. le Curé L. G. Paquet officiait à la cérémonie. M. et Mme Langlois reçurent leurs invités à leur résidence pour une réunion le soir dans la famille Simard. Après leur voyage, les jeunes mariés résideront à St-François.

Dernièrement M. le curé Paquet bénissait le mariage de Mlle Colette Fiset fille de M. et Mme Albert Fiset de St-Pierre avec M. L.-Philippe Simard fils de M. et Mme Arthur Simard de St-Charles de Bellechasse. M. et Mme Fiset donnèrent une réception à leurs invités après quoi les mariés partirent en voyage pour résider ensuite à St-Charles.

M. l'abbé Louis-Philippe Blais, curé de St-Etienne de Lauzon, a béni dernièrement en l'église de St-Pierre, le mariage de sa nièce Mlle Louise Blais fille de Mme Vve Ludger Blais avec M. René Caron fils de M. et Mme Wilfrid Caron de Québec. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Ludger Blais reçut à sa résidence ses nombreux invités. Mlle Blais avait pour témoin son frère M. L.-J. Blais et M. Wilfrid Caron accompagnait son fils. Les heureux époux partirent ensuite pour voyage en Gaspésie. A leur retour ils demeureront à Québec.

M. Roch Roy fils de M. et Mme Anatole Roy de St-François, a épousé, ces jours derniers, en l'église de St-Pierre Mlle Pierrette Proulx fille de M. et Mme Robert Proulx du village. M. Robert Proulx accompagnait sa fille et M. Roy était le témoin de son fils. La bénédiction leur fut donnée par M. le curé Paquet. L'église était décorée de fleurs automnales. Les Enfants de Marie ont fait les frais du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse M. et Mme R. Proulx convièrent leurs invités à une réception. Les mariés partirent ensuite pour Montréal. Les nouveaux mariés résideront ensuite à St-François.

# Décès de M. Alfred Godin

Le 10 septembre dernier, en l'église de St-Thomas de Montmagny, eurent lieu funérailles de M. Alfred Godin, décédé à l'âge de 69 ans et 3 mois.

Il était l'époux en première noces de feu dame Joseph Lacombe et en seconde noces de Eveline Caron.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Georges Godin, de Trois-Rivières et Réjean Godin, de Montmagny. Il était le beau-père de MM. Joseph et Jean-Marie Lacombe, MM. Arthur et Aimée Lacombe, de Trois-Rivières; Mme Joseph Robin et Mme Proculus Giasson, de Montmagny. Ses frères: MM. Gaudiose et Albert Godin, de Montmagny; Joseph Godin, de Valleyfield; ses sœurs: Mme Vve Emile Robin et Mme Vve Archille Messervier, d'Asbestos. Ses beaux-frères: MM. Maurice Messervier, Joseph Caron, Georges Delaurantaye, Adélar Caron et Gérard Deschênes, de Québec. Sa belle-mère, Mme Jos. Caron, de Québec.

M. Léopold Godin portait la croix. Les porteurs du corps étaient: MM. Jean-Claude Lacombe, Jean-Yves Godin, Robert (Suite à la page 7)

# Funérailles de M. A.-S. Pelletier, de Saint-Pamphile

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 septembre, à l'âge de 69 ans, décédait M. Adalbert S. Pelletier, négociant et ex-entrepreneur de pompes funèbres, époux de dame Maria Castonguay.

Vve Alphonse Blanchet, de Denvers, Mass.; M. et Mme Justilien Tremblay, de Ste-Rose, Laval; M. et Mme Edouard Tremblay, de Jasper Town, Alberta; M. et Mme Anatole Castonguay, Val d'Or, Abitibi; MM. et Mmes Albini et Maurice Castonguay, de Montréal; M. et Mme Lionel Saint-Cyr, de Drummondville; Mlles Yvette et Renée St-Cyr, z. m., de Drummondville; M. et Mme Domonique Castonguay, de Moncton, N.B. Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 27 septembre, à St-Pamphile. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Joseph Léveillé, curé de la paroisse qui chantait également le service. Le Rév. P. Louis Gagnon, O.M.I., neveu du défunt, agissait comme diacre et M. l'abbé Léon Laplante, curé de Ste-Félicité, comme sous-diacre.

De nombreuses personnalités religieuses et civiles assistaient aux funérailles parmi lesquels on remarquait: Les RR. PP. S. Côté, O.M.I., et P. Laframboise, de la maison de retraites fermées de Ste-Anne de la Pocatière; le Rév. Père Louis Gagnon, O.M.I., neveu du défunt, prédicateur de la

maison de retraites fermées d'Edmunston, N.B.; M. l'abbé Dominique Gosselin, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; MM. les abbés Jean Bourgault, vicaire de L'Islet et J.-M. Miette, curé de St-Omer; l'hon. Elisée Thériault, C.L., de Québec; le Dr Fernand Lizotte, député de L'Islet; une délégation des Chevaliers de Colomb de Montmagny dont M. Pelletier faisait partie depuis 1928 ainsi qu'une délégation des Filles d'Isabelle de Montmagny dont Mme Pelletier fait partie. Des voyageurs de commerce dont M. Pelletier était le représentant, les représentants de plusieurs compagnies d'assurances et les Chevaliers de Colomb de St-Pamphile.

Les porteurs d'honneur et du corps ont été choisis parmi les Chevaliers de Colomb de St-Pamphile.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.



Outre son épouse, M. Pelletier laisse dans le deuil un frère, M. Joseph S. Pelletier, rentier, de Ste-Félicité de L'Islet; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges-Emile Nadeau, de Ste-Claire, Dorchester; Mme

**DE L'EAU CHAUDE**  
**A LA TEMPERATURE QUE VOUS LA DESIREZ**

Seul le

**CHAUFFÉ-EAU**

**"PACKARD"**

peut vous donner, en 10 secondes, l'eau chaude directement de votre robinet d'eau froide.

<p>Electrique Automatique Instantané Economique Portatif</p>	<p>Construction solide. Ne pèse que 4 livres. Ne mesure que 5" x 5 1/2". Garantie complète d'un an.</p>
--	---

Approuvé par C. S. A.

Démonstration gratuite sans aucune obligation.

**Pour renseignements, s'adresser à C. P. 430 ou par téléphone aux numéros 37 ou 379**

Suivez les annonces dans "Le Courrier de Montmagny".

## Semaine de...

(Suite de la première page) tant, le feu peut nous frapper tous et chacun de nous, en tout temps. Bien souvent, nous en sommes les seuls responsables.

Si nous prenons les précautions voulues, nous faisons en sorte que toutes les règles de sens commun de prévention des incendies soient observées dans nos maisons, il y a de bonnes chances que nous ne subissons jamais les horreurs du feu et les dommages qu'il cause.

Si, par contre, nous croyons que le feu ne nous menacera jamais et que nous continuerons à faire preuve d'insouciance, nous en rapportant à la chance, il est fort possible qu'un jour ou l'autre on soit éprouvé par le fléau du feu.

Trois incendies sur quatre sont causés par (1) des allumettes et des habitudes de fumer sans se soucier de rien (2) par des fils et des appareils électriques défectueux et (3) par des fournaies ou des poêles pour la cuisson, etc. Durant la dernière décennie, près de 30 pour cent des incendies dont les causes furent connues, furent attribuables à l'insouciance des fumeurs qui ont jeté des allumettes et des cendres négligemment.

Un incendie sur dix, dont les causes sont connues, est attribuable à l'électricité ou de chauffage ou à leur défaut.

Ces brèves statistiques doivent donc nous rappeler que la grande majorité des incendies sont attribuables à l'emploi, d'une manière négligente de 3 choses, soit allumettes et tout ce qui sert aux fumeurs, l'électricité et enfin les appareils de cuisson et de chauffage, soit autant de choses qui se trouvent dans presque toutes les maisons. Maintenant que nous connaissons les causes de la majorité des incendies dans les maisons, étudions donc les moyens à prendre pour les éliminer. **Premièrement: les allumettes et tout ce qui sert à fumer:** (1) tenez les allumettes hors de la portée des enfants. (2) Ayez beaucoup de cendriers disponibles un peu partout dans la maison. (3) N'allumez pas d'allumettes dans un endroit où se trouvent des matières

qui s'enflamment ou des poussières ou des vapeurs. (4) Ne fumez jamais au lit. En observant fidèlement ces règlements de sens commun, vous éviterez d'être vous même transformé en cendre.

**Deuxièmement — Les fils et appareils électriques** (1) Ne soyez pas un électricien amateur. (2) Insistez toujours pour avoir des fils électriques qui portent le sceau approuvé de The Underwriters Laboratories of Canada. (3) Ne surchargez pas les circuits électriques. (4) Remplacez les cordes électriques usagées par de nouvelles. (5) N'employez pas de fusibles dépassant 15 Ampères. Si les fusibles sautent continuellement, appelez un électricien compétent. Si vous vous rappelez constamment ces données et si vous les suivez à la lettre, vous jouirez d'une plus grande sécurité. Rappelez-vous que bien des jolies maisons ont brûlé à cause d'un électricien amateur.

**Troisièmement — Appareils de cuisson et de chauffage** (1) Voyez à ce que tout appareil de cuisson et de chauffage soit placé à une distance sûre (au moins 18 pouces) de tout matériel combustible. (2) N'allumez jamais un feu avec un liquide qui s'enflamme — le résultat obtenu est rapide, mais il coûte fort cher, bien souvent. (3) Ne laissez pas les saletés, la suie ou la graisse s'accumuler sur vos poêles ou vos fournaies — c'est non seulement disgracieux, mais même dangereux. (4) Ne mettez jamais vos cendres (même, si elles sont refroidies) dans des contenants combustibles. Vérifiez, dès aujourd'hui, vos appareils de cuisson et de chauffage et voyez à ce que tout ce que susdit soit bien observé. Rappelez-vous bien qu'une douce chaleur constante vous plaira beaucoup plus cet hiver qu'un surchauffage qui vous forcera à affronter, sur-le-champs, un froid rigoureux.

Voici seulement quelques unes des simples règles de bon sens. En les observant, vous éviterez, pour vous et les vôtres, les risques d'incendie. Il y a bien d'autres règles à suivre et c'est avec plaisir que votre conseiller en assurance (Board) les discutera avec vous.

Durant toute notre vie, nous mettons en pratique ce que nous avons appris à l'école. Pourquoi ne pratiquerions-nous pas à l'année longue ce que nous apprendrons durant la Semaine de la Prévention des Incendies? Alors et, dans ce cas seulement, nous pourrions nous attendre à voir diminuer les pertes de vie ainsi que les dommages à la propriété attribuables à des incendies, ordinairement évitables.

## Un psychologue de l'armée à Montmagny (P. S. O.)

A la demande de l'officier commandant du Détachement de Montmagny des Fusilliers du St-Laurent (5e B. R. 22e Regt.), un officier d'état-major descendra à Montmagny, le 10 octobre, à 8 heures du soir, dans le but d'intéresser tous les candidats possibles au grade d'officier dans la Milice Canadienne.

Quiconque possédant une 12e

année, est âgé d'au moins 18 ans et pas plus de 28 ans, qui croit être intéressé par la carrière militaire devrait venir rencontrer le major Piché au Manège, mercredi soir, le 10 octobre.

Il ne s'agit pas d'être timide. Présentez-vous et vous serez bien reçus.

Si d'autres l'ont fait... pourquoi pas vous!!!

## Le travail et la famille ouvrière

La semaine du 14 au 21 octobre 1956 sera marquée par de nombreuses activités et manifes-

tations. La Ligue Ouvrière Catholique organise la semaine annuelle consacrée aux problèmes de la famille ouvrière.

Cette année, un des sujets, soumis à l'attention du public, sera: la compréhension du travail du conjoint par son épouse ou son époux.

Grâce à des observations et à des enquêtes, le travail s'est révélé comme une occasion fréquente de difficultés des époux. Le travail des époux est à la base du problème ouvrier. C'est le travail qui occupe la plus grande partie de leurs journées; c'est le premier sujet de leurs inquiétudes. De lui dépend la situation actuelle et future des familles ouvrières et bien souvent l'atmosphère du foyer. Le travail joue un rôle important dans la vie des époux qu'il en vient à créer chez eux une façon de penser, de réagir, de se comporter, qui marque toute leur vie. Dans un grand nombre de cas, cette parole de Pie XI est malheureusement vraie: "La matière sort ennoblie de l'atelier, tandis que l'homme s'y corrompt et s'y dégrade."

La L. O. C. entend poser au travailleur cette question: "Est-il abruti ou épanoui par le travail?"

## CAP ST-IGNACE

Va-et-vient

M. et Mme J.-Emile Blanchet, Mme Nap. Fraser, se sont rendus visiter Mlle Simone Fraser, g.m. présentement hospitalisée à l'hôpital de Ste-Hénédiène, Dorchester.

M. Mme Zéphirin Maillot, Mme Fernand Dauzois, Mme Gaston Gauthier, Mlle Jeannine Maillot, tous de Lewiston, Maine, sont venus visiter leurs frères et soeurs MM. Victor et Noël Ouellet, Mme Jos. Métivier, M. et Mme Napoléon Ménard de Québec sont venus visiter des parents.

Décès

Le 30 sept. est décédé à l'âge de 74 ans, M. Eugène Gagné époux de Dame Emma Proulx. Le défunt laisse dans le deuil ses fils MM. Camille, Maurice, Louis, Sylvio, Réal; ses filles, Mme Edgar Bélanger (Jeanne), Mme Emile Belleau (Claire), Mme R. Joncas (Rose), Mme Lauréat Corriveau (Annette) de Montmagny, Mme René Caseau (Rosalie) de St-Henri.



M. Rosaire Dionne, fils de M. et Mme Emile Dionne, de Montmagny, nous a quittés pour entrer chez les Pères Bénédictins de St-Benoît-du-Lac. Nous lui souhaitons persévérance.

## Décès de M. Am. Desprès (père)

M. Amédée Desprès, père, citoyen avantageusement connu à Montmagny, est décédé à l'Hôtel-Dieu de notre ville, ce matin, vendredi, à l'âge de 76 ans.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Amédée et Gérard; ses filles: Mmes Amédée Talbot, Maurice Cloutier et Aubert Dubé, de Lauzon.

A la famille éprouvée par ce deuil, "Le Courrier de Montmagny" offre ses plus sincères condoléances.

SERIE MONDIALE (2e joute)

**Dodgers — 13**  
**Yankees — 8**

	Pts	cs	er	lb
Yankees	8	12	2	7
Dodgers	13	12	0	11

Lanceur gagnant: Don Bessent. Lanceur perdant: Billy Hunter. Circuits: Berra et Snider.

● Dodgers en avant 2 à 0.

## Au Richelieu-Montmagny

M. Donat Corriveau, professeur et chef de section en mathématiques de l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny, sera le conférencier invité du Club Richelieu, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi prochain, 8 octobre, au Manoir St-Louis, à 6.15 h. et parlera de la fondation et du développement de l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny.

M. l'abbé Gérard Labbé, ptre, aumônier à l'hospice de Montmagny, professeur de sociologie à l'Ecole d'Arts et Métiers, présentera le conférencier, qui sera remercié par M. Lionel Corriveau, comptable, membre du club.

Ce dîner-causerie sera présidé par M. Patrice Corriveau, président du club.

## Assemblée politique

Minutes d'une assemblée politique, intime, tenue à Montmagny le 24 septembre 1956, à 8.00 heures p.m. et réunissant un groupe de candidats et de représentants des Associations Libérales de comté.

Résolution: Un groupe de libéraux des comtés des environs de Québec et du bas de Québec, réunis à Montmagny lundi, le 24 septembre 1956, dénoncent l'attitude du premier ministre de la province de Québec qui n'a pas eu la décence d'offrir ses sympa-

thies au nom de la province à la famille de feu l'Honorable Adélar Godbout.

Vraie copie de la résolution telle qu'inscrite aux minutes de cette assemblée.

(Signé) André ROUSSEAU, Président.

## ATTENTION

J'informe le public de Montmagny et des environs que je fais la réouverture de mon magasin de chapeaux. Comme par le passé, je me ferai un plaisir de servir ma nombreuse clientèle de la plus haute nouveauté, à des prix très avantageux.

**Mme ERNEST BOULET**

44, 3ième Ave. — Téléphone: 532 — Montmagny

## Liste des retraites fermées

A SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIONNE

S. V. P. découpez pour consulter au besoin.

### OCTOBRE

DIMANCHE, 7 OCTOBRE, à 3 h.: BÉNÉDICTION de la Maison des Retraites Fermées par Son Exc. Mgr Bruno Desrochers.

INVITATION GÉNÉRALE — VISITE DE LA MAISON

9-12 Du mardi au vend. Demoiselles.

15-18 Du lundi au jeudi Dames (Paroisses, région de Saint-Pamphile).

19-22 Du vend. au lundi C. de C. (Montmagny).

22-25 Du lundi au jeudi Demoiselles.

27-30 Du sam. au mardi C. de C. (Riv.-du-Loup).

31-3 nov Du merc. au sam. Dames.

### NOVEMBRE

5-9 Du lundi au vend. Retraite SACERDOTALE

Prédicateur: R. P. J.-Chs Laframboise, O.M.I.

12-15 Du lundi au jeudi Collège de L'Islet

19-22 Du lundi au jeudi U.C.C. diocésaine (Journée sociale).

23-26 Du vend. au lundi Demoiselles.

26-29 Du lundi au jeudi Dames.

30-3 déc. Du vend. au lun. Hommes et jeunes gens. (Rivière-du-Loup).

### DECEMBRE

3-6 Du lundi au jeudi Demoiselles.

7-10 Du vend. au lundi Hommes d'affaires.

10-13 Du lundi au jeudi Dames.

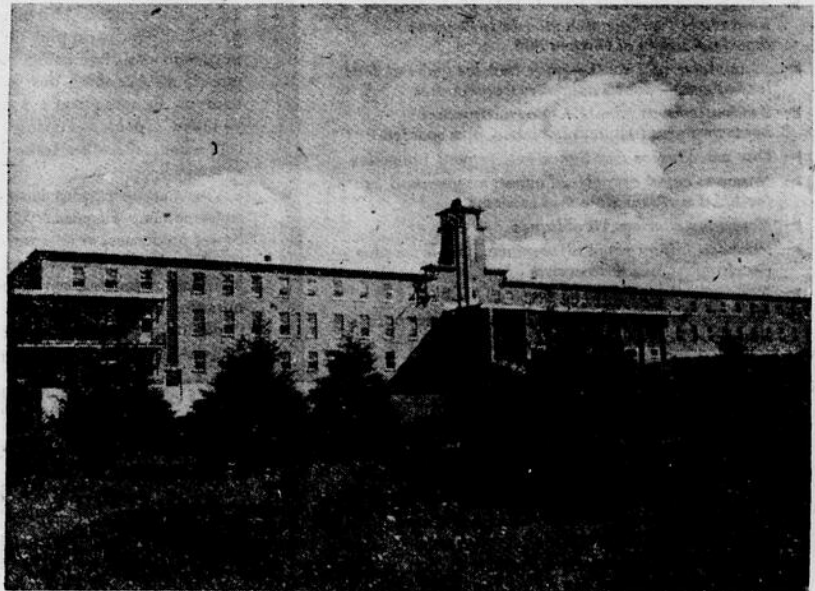
14-17 Du vend. au lundi Hommes et jeunes gens.

17-20 Du lundi au jeudi Hommes et jeunes gens.

N. B.—D'ordinaire l'entrée a lieu à 7 h. 30 du soir et la clôture vers 9 h. du matin. Pour réserver votre place ou organiser un groupe, écrivez à L'Oeuvre des Retraites Fermées, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Co. Kamouraska, P. Q., ou téléphonez à 346.

Paul-E. LAFRAMBOISE, o.m.i., recruteur.

## Bénédition solennelle de la Maison des Retraites Fermées



DU DIOCESE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIONNE,

par Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers,

DIMANCHE, LE 7 OCTOBRE 1956

### — P R O G R A M M E —

2 h. 30—Récitation du rosaire

3 h. 00—Allocution de bienvenue par le

R. P. Alb. Sanschagrín, o.m.i., provincial.

SERMON DE SON EXCELLENCE.

Mot de remerciement, par le

R. P. S. Côté, o.m.i., directeur.

BÉNÉDICTION DE LA MAISON.

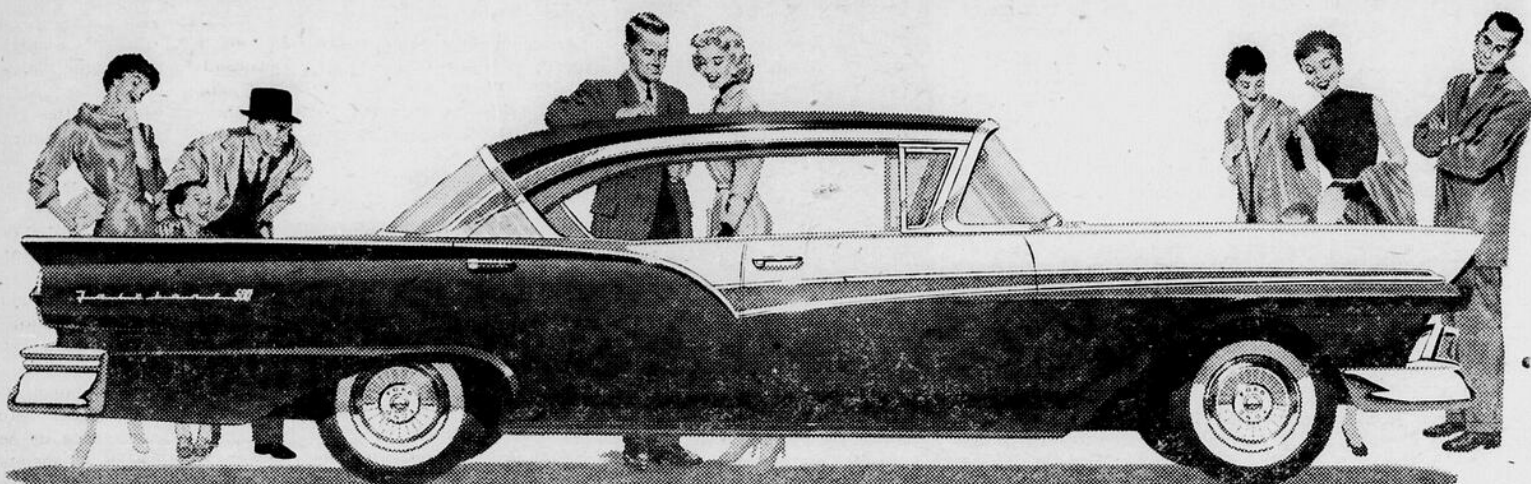
4 h. à 5 h.15—Visite générale de la maison.

8 h. 00—Heure sainte, à la cathédrale,

prêchée par le R. P. S. Côté, o.m.i.

TOUTES LES FAMILLES DU DIOCESE SONT INVITEES ET ATTENDUES

# VOICI ENFIN UNE VOITURE DIFFÉRENTE!



LA VICTORIA DE VILLE, SÉRIE FAIRLANE 500

# La FORD 1957

## annonciatrice d'une ère nouvelle!

**DEUX nouveaux empattements géants... une Ford nettement plus longue et plus basse que jamais, mais toujours ultra-spacieuse!** La toute nouvelle Ford 1957 vient d'arriver chez votre vendeur Ford-Monarch. C'est le chef-d'oeuvre de Ford, et elle comporte les changements les plus sensationnels de toute l'histoire de l'automobile! La Ford 1957 est si essentiellement nouvelle, si radicalement différente, qu'elle bouleversera toutes vos idées sur ce que peut offrir une voiture à prix populaire!

Il a fallu une véritable révolution technique pour rendre possible la construction ultra-basse de la Ford 1957. En longueur, les nouveaux modèles Ford ont jusqu'à 9 pouces de plus qu'en 1956. Ce sont les plus imposants dans leur catégorie de prix... ils sont même plus longs que bien des voitures plus coûteuses! En hauteur, ils ont jusqu'à 4 pouces de moins: ils vous viennent à peine à l'épaule, mais leurs intérieurs sont cependant, dans les trois dimensions, toujours aussi spacieux!

Plus longue et plus basse, cette nouvelle Ford est supérieurement élégante! Vous serez conquis par ses lignes modernes, gracieuses et dynamiques, par la distinction de sa nouvelle grille et l'originalité de ses moulures chromées, par la beauté futuriste de ses admirables modèles. Seule la Ford vous offre, à prix populaire, le prestige d'une voiture de grand luxe! Avec la Ford 1957, vous redécouvrirez l'automobile.

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

La Ford 1957 est la première de sa catégorie à vous offrir le choix entre 2 empattements

	<b>118"</b> dans les séries Fairlane et Fairlane 500
	<b>116"</b> dans les séries Custom et Custom 300

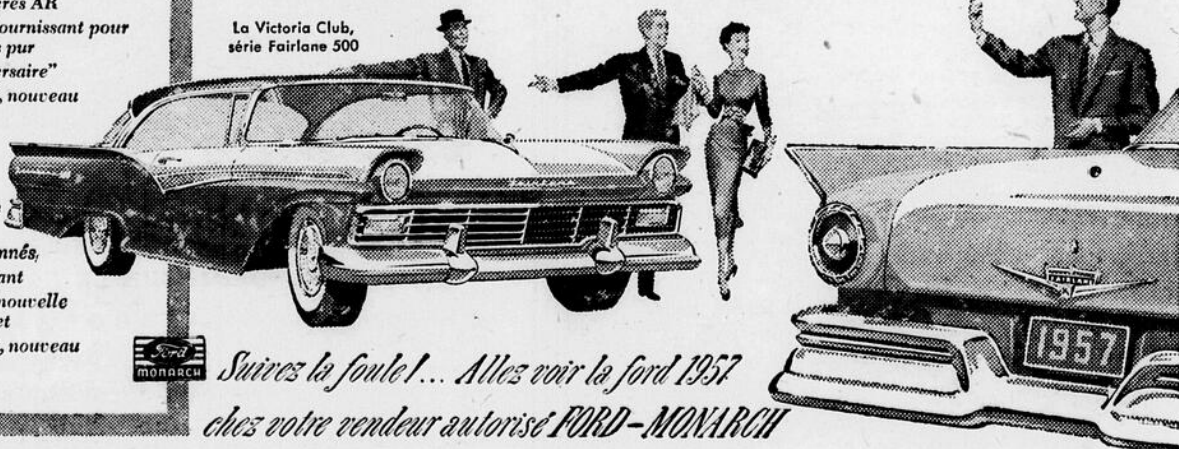
Ses merveilleuses qualités, elle les doit avant tout à une structure entièrement nouvelle, qui a fait ses preuves au cours d'essais extrêmement sévères. L'âme de cette structure est un châssis absolument révolutionnaire, dont le cadre enveloppant, plus large d'un pied dans sa partie médiane, vous offre une protection complète sous tous les angles.

Ford célèbre cette année 25 ans de suprématie dans le domaine des V-8 et vous offre, à cette occasion, des moteurs aux performances plus brillantes que jamais auparavant: trois nouveaux V-8 — le V-8 Ford de 190 CV, le V-8 Thunderbird de 212 CV et le puissant V-8 Thunderbird Special de 245 CV, tous les trois dotés de multiples perfectionnements — et le 6-cyl. le plus moderne au Canada, le "Mileage Maker" 1957, à la fois souple et fougueux. Cet économique 6-cyl. est disponible dans tous les modèles Custom et Custom 300, ainsi que dans trois populaires wagonnettes.

### Voyez tout ce qui est nouveau dans la Ford 1957!

- ▶ 2 longueurs hors-tout: plus de 17¼ pieds dans les Fairlane et Fairlane 500, plus de 16¾ pieds dans les Custom et Custom 300
- ▶ 18 modèles ravissants — pour tous les goûts et tous les budgets — dont 5 nouvelles wagonnettes
- ▶ 2 empattements géants... une construction beaucoup plus longue, plus basse, plus spacieuse
- ▶ Des carrosseries aux lignes entièrement nouvelles
- ▶ Nouveau capot articulé à l'avant, augmentant la facilité d'accès au moteur et la sécurité
- ▶ Nouveaux ailerons AR obliques
- ▶ Nouveau toit au profil ultra-mince, pare-brise plus enveloppant, visibilité accrue
- ▶ Nouveaux tissus synthétiques
- ▶ Nouvelle formule de wagonnettes, augmentant le confort et la commodité
- ▶ Nouveau tableau de bord à galbe de sécurité, avec commandes logées en retrait
- ▶ Nouveau "portier automatique", assistant l'ouverture et la fermeture des portières AR
- ▶ Nouvelle prise d'air dans le tablier, fournissant pour la ventilation un air plus frais et plus pur
- ▶ 3 nouveaux moteurs V-8 "25e anniversaire"
- ▶ Nouvel épurateur d'air super-filtrant, nouveau filtre d'huile interchangeable
- ▶ Nouvelle transmission Fordomatic à refroidissement par eau
- ▶ Nouveau concept de sécurité
- ▶ Nouveau 6-cyl. "Mileage Maker", de puissance accrue
- ▶ Nouveaux servo-dispositifs perfectionnés,
- ▶ Nouveau cadre de sécurité enveloppant
- ▶ Nouvelle suspension AR anti-roulis; nouvelle suspension AV oblique, à double effet
- ▶ Nouvel arbre de transmission aminci, nouveau pont AR surbaissé

La Victoria Club, série Fairlane 500



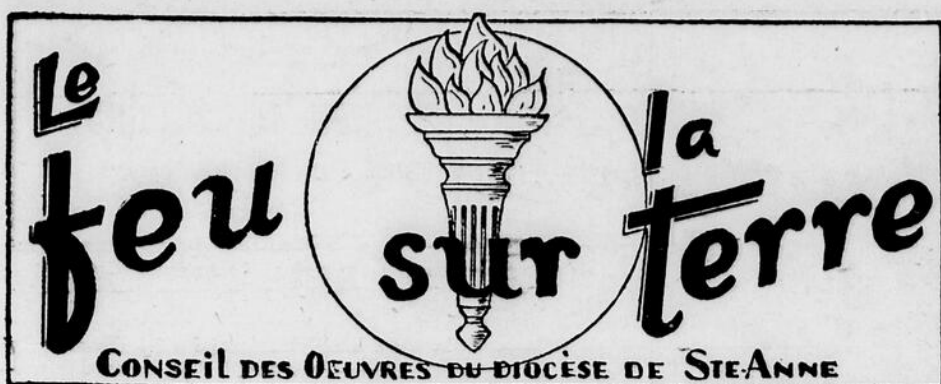
Suivez la foule!... Allez voir la Ford 1957 chez votre vendeur autorisé FORD-MONARCH

## TECHNICIEN GARAGE SERVICE ENR.

R. R. No. 1

Roger Chabot, prop.

Montmagny



## Echos de la campagne des Oeuvres Diocésaines

C'est dimanche dernier, le 30 septembre, que s'ouvrait officiellement la grande Campagne annuelle en faveur des Oeuvres Diocésaines. Au cours d'une émission radiophonique aux trois postes de Montmagny, Rivière-du-Loup et Ste-Anne de la Pocatière, Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, le président général, Son Honneur le maire Monsieur L.-O. Roy, de Montmagny et les quatre vice-présidents de comités ont adressé la parole, invitant tour à tour leur population respective à bien recevoir dans leurs foyers les ambassadeurs de la Charité.

### MESSIEURS LES CURES

Au prône, dans la plupart des paroisses, messieurs les Cures ont demandé à leurs paroissiens de soutenir ces 15 oeuvres qui sont cause de tant de bien dans le diocèse. Ils ont encouragé les sollicitateurs et ont incité leurs sujets à bien accueillir ces généreux zélateurs.

### LES CHEFS PAROISSIAUX

Il est de coutume dans plus d'une paroisse, qu'à l'issue de la grand'messe paroissiale, les sollicitateurs soient rencontrés par le chef paroissial. A cette occasion, il leur remet le nécessaire pour la collecte et leur communique les instructions susceptibles de les aider dans leurs contacts avec les paroissiens.

### MILLE SOLLICITEURS

A une heure dimanche dernier, plus de mille sollicitateurs se sont

mis en marche pour visiter les familles qui leur avaient été assignées. On estime à plusieurs milliers de dollars, la somme recueillie au cours de l'après-midi du dimanche. Cette semaine, ces braves gens continueront leur travail de sorte que dimanche prochain, presque toutes les familles du diocèse auront été visitées.

### ARGUMENTS EMPLOYÉS

La grande publicité qui a été faite autour des différents services financés par le Conseil des Oeuvres aide sûrement les sollicitateurs dans leur tâche. Toutefois,

ils ont senti le besoin de faire comprendre aux souscripteurs les grands services rendus par le service social et les oeuvres de bienfaisance. Ils ont démontré également que les mouvements d'Action Catholique étaient mieux organisés dans le diocèse. Toutefois, ils ont surtout fait un appel à la Charité de notre brave population, indiquant que les besoins étaient encore plus grands cette année.

### OBJECTIF DEPASSE

Un sollicitateur de Ste-Anne a dépassé son objectif personnel au cours de la première heure de travail. Son succès contribuera sûrement à stimuler ses coéquipiers et à assurer un résultat jamais atteint auparavant.



## DERNIERE HEURE

(Du Bureau Central de la Campagne des Oeuvres)

Les premiers rapports de la Campagne commencent à arriver et tout indique que les sollicitateurs ont reçu l'accueil qu'on

### Décès de...

(Suite de la page 4)

Godin, Denis Godin, Yvon Blanchet et Raymond Godin.

Le défunt laisse également dans le deuil, un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

A la famille éprouvée par ce deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

avait espéré. Ces résultats nous laissent prévoir un succès sans précédent.

### \$1,500. — UN SEUL SOLLICITEUR

Que pensez-vous d'un tel record? Un seul sollicitateur d'une paroisse du diocèse a recueilli à lui seul un montant dépassant \$1,500. Il a visité à lui seul plus de 150 personnes et il a vendu l'idée de la nécessité de la Campagne et de l'appui que doivent lui apporter les diocésains.

### HEUREUSE INITIATIVE

A certains endroits, les chefs paroissiaux ont demandé à des propriétaires de salle de specta-

cles de donner comme souscription à la Campagne, le résultat d'une séance; vous seriez surpris des sommes recueillies pour cette heureuse initiative.

### APPEL A LA JEUNESSE

La publicité cette année invite la jeunesse à souscrire au même titre que les parents. Pour faire suite à cet appel, certains chefs paroissiaux ont demandé à des jeunes de leur paroisse de dresser une liste complète des gars et des filles qui vivent dans leur paroisse. Des cartes ont été placées dans les carnets des sollicitateurs afin qu'ils puissent inviter ces jeunes à souscrire.

### NOMS SPECIAUX

On remarque également à la lecture des premiers rapports que les noms spéciaux ont fait l'objet d'une attention plus particulière cette année. Ces personnes dont le nom apparaît sur une liste seule, ont été sollicitées par un notable de la paroisse ou une personne plus en mesure de leur expliquer le pourquoi de la Campagne.

Partout l'on rencontre un dévouement infatigable chez les sollicitateurs, une grande générosité chez les souscripteurs et un désir sincère de venir en aide aux 15 oeuvres rattachées au Conseil diocésain.

## Citoyen d'honneur avec François

Une nouvelle année commence. Un nouvel étage va venir grandir l'édifice étudiant. Il est normal qu'avant d'en entreprendre la construction, on célèbre par de grandes manifestations pour cette raison que François organise trois jours spéciaux au début de l'année dans toutes les écoles du Canada.

Conscient de la solidarité qui existe entre les différents corps qui composent la Cité-Étudiante; étudiants écoles, commissions scolaires et Département de l'Instruction publique, François a choisi comme thème de campagne cette année: "Le Civisme".

Pour aider chaque étudiant à prendre conscience de ses devoirs de citoyen, François, Gouvernement Central, propose à tous les citoyens étudiants l'ordre ci contre en vue du bien commun de la population:

1. Tout étudiant ou étudiante devient citoyen ou citoyenne.
2. Chaque classe devient une circonscription.
3. Chaque école est une Cité-Étudiante.
4. Chaque diocèse devient une

Région. François représente le Gouvernement Central. Chaque classe (circonscription) élira un conseiller lors de la campagne. Tous les citoyens ou citoyennes éliront un Maire. L'École (cité-étudiante) sera dirigée par un Conseil. Le Conseil comprend les conseillers de chaque classe plus le maire.

Le Comité Exécutif (responsable du diocèse) réunira tous les maires et mairesses du diocèse qui voteront pour un seul maire. Ce dernier sera ensuite invité à Montréal à titre de "Citoyen d'Honneur" de l'Etat Étudiant.

Comme tout gouvernement qui se respecte, l'Etat-Étudiant a ses lois, ses départements et ses taxes.

En organisant ainsi l'école, François espère aider l'étudiant à prendre conscience de ses devoirs en face de la société étudiante, à la faire vivre actuellement en vrai citoyen dans son école pour qu'il puisse devenir plus tard un citoyen loyal, actif et responsable.

## Grand succès de la S. N. J. T.

La J.O.C. vient de terminer ses activités de l'année dernière par sa "Grande Semaine".

Le problème du travail et des Jeunes travailleurs a été étudié sur tous ses aspects au cours de l'année.

Beaucoup de jeunes ont compris leur responsabilité pour tout ce qui regarde la part personnelle qu'ils doivent apporter dans la solution de leurs problèmes.

Un des fruits le plus important du travail fait par la J.O.C. et de la propagande intensive accomplie pendant la dernière semaine, c'est qu'il y a beaucoup de jeunes travailleurs et de jeunes travailleuses qui ont décidé de changer leur "gang" de passe-temps en "gang" de bâtisseurs!

Un succès comme celui-là ne peut pas être dépassé, si vraiment, les jeunes ont réalisé que leur vie ne se bâtit pas seule à la façon de ceux qui se disent, "ce n'est

pas à nous qu'il appartient d'arranger cela".

Nous avons fait un pas décisif vers le progrès, si ce jour est arrivé où les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses vont se décider de construire leur vie en équipe et dans un mouvement qui érouse toutes leurs aspirations!

Le Christ Ouvrier ne manquera pas de féconder tout ce travail.

### A VENDRE

Pour cause de départ, à vendre Oldsmobile 1955, "hard top" hydromatique, power brakes, radio, chauffage, équipement complet, millage réel: 22,137 milles, en parfait ordre. — Conditions avantageuses. Echange si désiré. S'adresser à tél.: 63, L'Islet, durant le jour et 3586, le soir.

### ATTENTION — EN SPECIAL

#### Contracteurs et constructeurs

Achetez immédiatement si vous désirez profiter de l'escompte spécial.

En main, 200 mille livres de bardeaux d'asphalte et autres sortes de papier couverture et lambris, amiante, couleur à votre choix.

Ecrire ou téléphoner à :

### M. Letourneau Inc.

Vendeur de matériaux de construction

MONTMAGNY: Tél.: 353-W ★ L'ISLETVILLE: Tél.: 25-8-12.

## Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL.

Nourriture de marque "QUAKER"

### "FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

### CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet les fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.



## SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

### BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

RETRAITE FERMÉE



Cette photographie a été prise lors de la retraite fermée des étudiants de l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny à la nouvelle maison de retraites fermées diocésaines de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les 19, 20 et 21 septembre. Cette retraite réunissait les élèves de 2e et 3e année

technique. Dans le groupe, on remarque les Rév. Pères Laframboise et Jobin, prédicateurs, M. Albert Dubé, directeur des études de l'Ecole d'Arts et Métiers, M. l'abbé Gérard Labbé, aumônier de l'Ecole, et le Rév. Père Côté, directeur de la maison de retraites fermées.

Reélue présidente

Mlle Aliet Gendron de Rivière-du-Loup, a été réélue présidente de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à une assemblée tenue à Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 22 septembre 1956.

Nos sincères félicitations à Mlle Gendron.

Les autres membres du Conseil Exécutif sont: 1er vice-président, M. Albert Saulnier, St-Pacôme; 2e vice-prés.,

Mlle Louise Dumas; secrétaire, Mlle Marcelle Pousard, Rivière-du-Loup; trésorière, Mlle Marguerite Darisse, Riv-du-Loup; 1ère conseillère, Mlle Emilienne Dickner, Notre-Dame-du-Portage; 2e conseiller, M. Henri Doré, N.-Dame-du-Rosaire; Aumônier, M. l'abbé C.-E. St-Onge, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Nos sincères félicitations également aux nouveaux élus de l'Exécutif de la Fédération.

● Tout le monde tire profit de la campagne des Oeuvres. Donnons tous à cette caisse commune de bienfaisance. La campagne des oeuvres diocésaines est notre affaire à tous.

● Le bonheur humain dépend de nombreux facteurs. Par ses divers services, le Conseil des Oeuvres rend nos oeuvres plus fécondes. Aidons-le en souscrivant généreusement à la campagne des oeuvres diocésaines.



Qui se porte tout à l'oreille



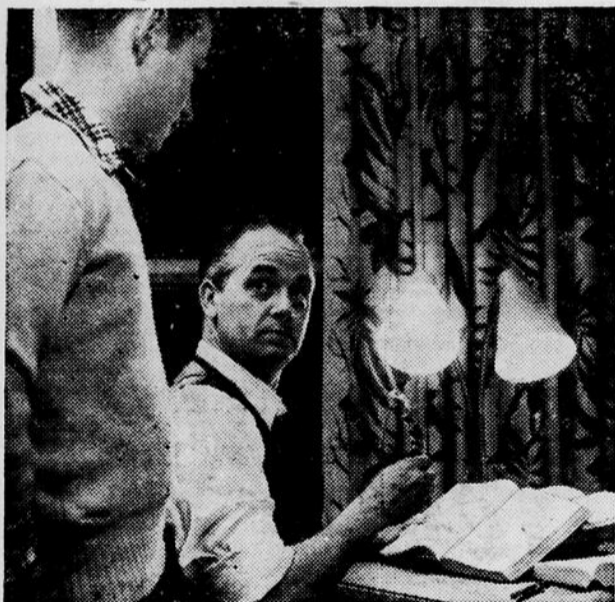
Un appareil auditif de la meilleure qualité, minuscule, léger comme la plume, coloré et cintré, épouçant confortablement les formes de l'oreille et parfaite. Pas de fils qui pendent.

Venez le voir et l'essayer à la

Pharmacie Bergeron

Rue St-Jean-Baptiste Montmagny Tél.: 333

Il y a un bon appareil ZENITH à partir de \$50.



"Puis-je t'aider à faire tes devoirs, papa?"

Heureusement que Jacques badine.

Le papa de Jacques étudie le cas de familles comme la vôtre, pour leur assurer la sécurité matérielle. Jacques serait débordé par ces problèmes: répartir un revenu familial, prévoir les droits de succession, protéger un commerce advenant la mort de son propriétaire, et ainsi de suite.

Le père de Jacques est un assureur-vie moderne. Aujourd'hui, les assureurs ne se contentent pas de vendre simplement de l'assurance: ils étudient à fond les problèmes de leurs clients, toujours différents d'une famille à l'autre, pour y apporter la meilleure solution possible.

On peut affirmer que l'assureur à qui vous avez affaire est un homme dont l'expérience vous sera utile. Ses progrès reflètent clairement ceux qui ont accompagné, dans bien des domaines, l'évolution des compagnies d'assurance-vie pour s'adapter à vos besoins toujours changeants!

Plus de 60 compagnies d'assurance-vie établies au Canada offrent au public une grande variété de programmes d'assurance-vie.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L-456DF

Chronique hebdomadaire

Légion Canadienne

Filiale Bernatchez No 150

(Par Cléophas GUAY)

BANQUET AUX HUITRES

Tel qu'annoncé la semaine dernière, la Légion Canadienne conjointement avec la Cie B des Fusiliers du St-Laurent donnera un grand banquet aux huîtres au Manège Militaire de Montmagny.

Plusieurs invités d'honneur y assisteront. Dès la semaine prochaine, les billets seront en vente au local de la Légion Canadienne, rue De la Gare.

Le prix est de \$1.50 du billet, que vous soyez accompagné ou non.

L'allocation aux anciens combattants

Un des principaux groupes d'anciens combattants qui ne paraissent pas encore recevoir l'attention à laquelle ils ont droit sous le régime de la loi sur l'allocation aux anciens combattants est le groupe de ceux qui touchent la pension d'invalidité. C'est particulièrement vrai de ceux qui, à cause de leurs invalidités de guerre, ne peuvent prendre aucun emploi. Ils ne peuvent bénéficier de l'article 4 de la loi, ni du nouveau règlement relatif aux gains occasionnels. Néanmoins, ils voient souvent réduire leur allocation d'anciens combattants à cause de la pension d'invalidité.

D'autre part, le plafond des gains permis aux bénéficiaires de

l'allocation aux anciens combattants est trop bas pour correspondre à la réalité, étant donné le coût actuel de la vie.

Malgré tous les efforts de la Légion, plusieurs problèmes importants, dans le domaine de l'allocation aux anciens combattants, n'ont pas encore fait l'objet de solutions satisfaisantes. Il s'agit en particulier, de l'admissibilité des combattants de la première Grande Guerre qui n'ont servi qu'en Angleterre, des veuves de soldats de l'Empire qui demeurent au Canada depuis au moins vingt ans, de l'allocation aux enfants de bénéficiaires de l'allocation, de l'allocation aux anciens combattants canadiens demeurant à l'étranger.

SOURIRES

Pauvre padre

Il y a l'histoire de l'ordonnance qui accompagnait son capitaine dans une inspection de première ligne, quand des cris de détresse se firent entendre, sortant d'un cratère d'obus.

L'ordonnance alla voir ce qui se passait.

Il revint pour annoncer au capitaine qu'un aumônier était tombé dans le cratère où il restait pris dans la boue jusqu'au cou.

—Pourquoi ne lui as-tu pas aidé à en sortir? demanda le capitaine.

—Oh! il n'y a pas de presse!

Exploit

Le sergent instructeur vociférait des commandements au groupe de recrues, pour la culture physique.

—Compagnie! Levez le pied gauche et tenez-le droit devant vous.

Par erreur, un des frais émolus leva la jambe droite qui se trouva tout à côté de la jambe gauche de son voisin.

—Dites-donc, cria le sergent qui en avait vu d'autres. Quel est le finaud qui tient ses deux jambes en l'air?

nous n'avons pas besoin de lui avant dimanche.

CONCOURS BRADING

GAGNANTS DU CONCOURS

terminé le 22 septembre, 1956

GAGNANTS

1. Armand Daoust, 1165 - 6ème avenue, Verdun, Qué. Bourse d'études, \$350. Auto Ford 1956
2. Lionel Prigent, Montebello, Qué. \$150.00
3. Mme A. McNamee, 6325 - 39ème avenue, app. 5, Rosemont, Qué. \$15.00
4. Douglas S. Glass, 2645, Boul. Pie IX, Montréal, Qué. \$15.00
5. Jean-Louis Leclerc, 224A, St-Jean-Baptiste, Valleyfield, Qué. \$15.00
6. Eugène Auger, 236 - 9ème rue, Limoilou, Qué. \$15.00
7. Henri Bédard, 947, St-Ferdinand, St-Henri, Montréal, Qué. \$15.00
8. J. W. Dumas, 186, rue St-Louis, St-Eustache, Qué. \$15.00
9. Roméo Bourgeois, 4351, Oxford, Montréal 28, Qué. \$15.00
10. Adrien Dion, 298, rue St-Jean, Québec 4, Qué. \$15.00
11. George Newlin, 2572, rue Rouen, Montréal 24, Qué. \$15.00
12. A. Zemel, 691, Cathcart, Montréal, Qué. \$5.00

FOURNISSEURS

1. R. Mathieu, 4613, Bannantyne, Verdun, Qué. \$300.00
2. Bernard Bourgeois, Montebello, Qué. \$50.00
3. P. A. Asselin, 5112, rue Bellechasse, Rosemont, Qué. \$20.00
4. Réal Gougeon, 4000, Hochelaga, Montréal, Qué. \$20.00
5. Vallée & Frère, 210, St-Jean-Baptiste, Valleyfield, Qué. \$20.00
6. Epicerie Lachance, 260, 2ème avenue, Limoilou, Qué. \$20.00
7. R. Delorme, 4207, St-Antoine, St-Henri, Montréal, Qué. \$20.00
8. J. A. Aubé & Fils, 30, DeBellefeuille, St-Eustache, Qué. \$20.00
9. G. Lanthier, 2698, Manufacture, Montréal, Qué. \$20.00
10. Conrad Dumouchel, 56 St. Patrick, Québec, Qué. \$20.00
11. Duval & Poirier, 2198, rue Frontenac, Montréal, Qué. \$20.00
12. Victoria Rifles of Canada, 691, Cathcart, Montréal, Qué. \$20.00

PARTICIPEZ AU NOUVEAU CONCOURS BRADING SE TERMINANT LE 6 OCTOBRE, 1956

Demandez les blancs d'inscription à votre taverne, hôtel ou chez votre épicier licencié.

## Les pompiers invitent le public à prévenir les incendies

Du 7 au 13 octobre se tiendra à travers tout le pays la semaine de prévention des incendies. C'est un sujet qui ne pouvait laisser indifférentes les autorités locales qui se préoccupent soigneusement d'assurer à la population toute la sécurité nécessaire dans ce domaine. Le chef de police de Montmagny, M. Laurent Couillard, qui assure également la responsabilité de la brigade de lutte contre les incendies, assumera donc personnellement, cette année encore, l'efficacité de la campagne de prévention des incendies.

Il fera pratiquer des exercices de sauvetages dans nos écoles et institutions, verra à ce que l'équipement de lutte contre le feu soit en parfait ordre, dirigera les démonstrations sécuritaires. Mais c'est surtout à la population qu'il incombe de prendre les mesures nécessaires pour éviter les incendies. M. Couillard recommande très vivement à tous nos concitoyens à l'approche de la saison du chauffage, de vérifier si leurs installations sont en bon état, et, si nécessaire, de prendre les mesures immédiates pour parer aux dangers d'incendie. Ceux qui auraient des cheminées défectueuses, par exemple, pourront s'adresser sans retard aux services municipaux qui se feront un plaisir d'en faire l'inspection et d'y apporter les améliorations indiquées. Nos lecteurs trouveront dans cette édition et dans le prochain numéro divers articles se rapportant à cette campagne et nous les incitons vivement à suivre scrupuleusement les conseils avisés qui leur sont communiqués.

## Conférence du Dr Bertrand Bellemare, M. P. H.

Nous reproduisons ici le texte de la conférence que le docteur Bertrand Bellemare, M.P.H., aviseur technique de la Commission des Accidents de Travail et du ministère du Travail, a prononcé au Congrès de Prévention des Accidents Industriels tenu le 13 septembre dernier à Montmagny.

No 2  
(Suite de la semaine dernière).

### — PLOMB —

L'intoxication par le plomb est aussi vieille que l'intoxication par l'alcool; elle date de l'antiquité. Que ce soit dans la peinture, dans l'imprimerie, dans le débossage des automobiles, dans la soudure, dans les manufactures de batteries, ainsi de suite, le plomb a toujours été une substance toxique qui a causé des dommages considérables. Les poussières, les vapeurs et les fumées de plomb sont très toxiques. Il n'est pas de mise ici de vous décrire toute la symptomatologie de l'intoxication par le plomb. Qu'il suffise de vous dire que le plomb, attaque le sang, qu'il cause des paralysies, de la folie, des crampes musculaires avec douleurs aiguës et qu'il peut, en outre, amener la mort.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

### E. Gendreau, Enr.

10, Blvd Louise  
Téléphones:  
Rés.: 687-W — Atelier: 845  
MONTMAGNY

Toujours en main:

VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACONNA, MOULURES. — Bois brut ou préparé.

Ferme à vendre à très bonnes conditions, avec terre à bois de 20 arpents. 1.800 poules, 13 vaches, 6 génisses, 2 veaux, livraison de lait à Québec, contrat d'oeufs à 0.52 à l'année. — (Ferme hautement mécanisée avec tracteur neuf, presse à foin, etc.). Maison et dépendances en très bon ordre. Revenu net \$8,000. par année. S'adresser à:

### Les Immeubles Montmagny Enr.

ROBERT BERNIER, gérant.

3, rue St-Magloire. — Tél.: 105 — Montmagny

mulation du plomb dans l'organisme.

### TETRACHLORURE DE CARBONE

Nous allons maintenant étudier brièvement le tétrachlorure de carbone. Cette substance se voit dans la plupart des industries et parfois dans les maisons privées. Permettez-moi de vous raconter trois anecdotes concernant ce puissant toxique.

Un jour, un homme nettoya une casquette avec du tétrachlorure de carbone prélevé dans un extincteur. L'opération se fit en présence de cinq de ses collègues. Tous ont séjourné et dormi dans le même appartement. Résultat de ce geste apparemment insignifiant: 3 furent indemnes de tout symptôme, 1 fut gravement malade et 2 autres moururent des suites d'un empoisonnement par le tétrachlorure de carbone.

Au cours des derniers mois, nous avons eu dans la province de Québec deux cas d'intoxication par le tétrachlorure de carbone. Ces deux intoxications se sont produites dans des circonstances pratiquement identiques.

Depuis des années, les électriciens se servent de cette substance pour nettoyer leurs générateurs et autres accessoires électriques. Au point de vue technique, c'est très recommandable parce que cela nettoie bien et qu'il n'y a aucun danger pour le feu. Récemment, comme à l'habitude, des employés ont pris environ un bol à thé de tétrachlorure de carbone et, pendant 20 minutes, ils ont nettoyé un générateur à l'aide d'une guenille, ce qui donnait une surface d'évaporation assez considérable. Au bout d'une demi-heure, leurs compagnons de travail avaient de fortes nausées et vomissaient; eux-mêmes ressentait des nausées légères. Tous ces employés sont revenus au travail le lendemain sans que rien ne paraisse. Ce n'est que le lendemain, après ce que nous appelons en médecine la période de latence, que chez deux d'entre eux seulement les symptômes suivants sont apparus: forte excitation mentale, troubles profonds de la vision et du foie, rein bloqué en dépit de toute médication. Dans un cas, la mort est apparue au 9<sup>e</sup> jour et, dans l'autre cas, le malade va survivre.

Je pourrais, autant que vous, vanter les qualités du tétrachlorure de carbone comme solvant des graisses, comme nettoyeurs, comme extincteur, mais je dois également souligner que c'est une substance des plus dangereuses qui soient.

Le tétrachlorure de carbone, au contact du feu, produit le gaz de guerre qu'on appelle le phosgène. Le phosgène est excessivement toxique. Les concentrations maximum permises sont d'une partie de phosgène par million de parties d'air. Ce gaz brûle littéralement les cellules pulmonaires et, au bout de quelques heures, il se produit un oedème pulmonaire, ou une noyade à rebours, le serum pénétrant par la base du poumon. Il est donc défendu, en présence de vapeurs de tétrachlorure de carbone, de fumer, et, pour les mêmes raisons, de manipuler cette substance en présence du feu dans une chambre sans ventilation.

Vous vous demandez sans doute pourquoi le gouvernement permet l'usage du tétrachlorure de carbone et des autres substances toxiques s'il y a des dangers de mort aussi réels que ceux que je vous ra-

conte. Les gouvernements ne peuvent pas défendre l'emploi du tétrachlorure de carbone parce que, comme je l'ai déjà dit, c'est un produit excellent, mais il faut qu'il soit manipulé sous une ventilation forcée et c'est ce que le gouvernement exige.

Il y a quelques mois, j'ai vu un cas qui a nécessité l'hospitalisation. Un ouvrier travaillait sur une machine à mimio-graphier et le nettoyeur qu'il employait contenait du tétrachlorure de carbone. Cependant, aucune mention n'était faite sur la marque de commerce de la toxicité du produit. L'industriel doit se renseigner s'il ne veut pas avoir d'accidents fâcheux. Je

sais qu'il y en a plusieurs parmi vous qui ont un gallon de tétrachlorure de carbone en réserve pour maints usages. Il faut faire bien attention. J'ai vu des employés se laver les mains avec cette substance. Comme elle est un bon solvant des graisses, elle est également un bon solvant des graisses du corps et cause rapidement une inflammation de la peau, ou dermatite industrielle, qui ne fera que s'accroître tant et aussi longtemps que l'employé continuera la même opération.

### TRICHLORETYLENE

Un autre solvant actuellement en vogue est le trichloretylène (Suite à la page 12)

## Pour la saison froide



Valeur extra

# Penmans

Sous-vêtements Molletonnés



Les sous-vêtements d'hiver sans pareils pour la chaleur, l'usage et la valeur extraordinaire. Chaque sous-vêtement fait plus d'usage. Vous épargnez de l'argent parce que les produits Penmans vont mieux et durent plus longtemps. Façonnés pour grande liberté de mouvements, en tricot serré et chaudement molletonné pour un maximum de chaleur. Combinaisons, Gilets et Caleçons, et modèle NuCut pour hommes et garçons.



6-FL-6F

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

# Encore la meilleure valeur

DEPUIS bien des années, Pepsi-Cola vous offre la meilleure qualité dans la bouteille de 10 onces que tout le monde connaît. C'est grâce à cette qualité que Pepsi a connu un succès plus rapide qu'aucun autre breuvage au monde.

Nous apprenons maintenant qu'une autre marque connue de cola vient d'adopter une grosse bouteille. Il nous est très agréable de voir notre concurrent reconnaître ainsi que — depuis longtemps — nous suivons la seule ligne de conduite qui puisse assurer un succès durable, en nous efforçant de donner au public "le plus pour son argent".

Ainsi, en achetant le carton de 6 bouteilles de pétillant Pepsi-Cola vous avez toujours l'assurance d'obtenir la meilleure qualité et la meilleure valeur possible.

Prenez un Pepsi.

## Pepsi-Cola

Le breuvage  
*Léger*

6 bouteilles  
de 10 onces  
seulement 36¢  
plus le dépôt — non-glacé



BOLDUC & FILS INC.

Bolduc & Fils Inc., 15, rue de la Fabrique, (C.P. 279), Montmagny, P.Q. Embouteilleur autorisé de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, Montréal.



# Le Courrier DE LOUISE

—M. et Mme Maurice Larcher sont actuellement en visite chez M. Elie Jacques.

—M. et Mme Gérard Blanchet et leur fille Monique, étaient au début de la semaine à Montréal, les invités de M. et Mme Ovide Emond; ils ont aussi rendu visite à M. et Mme Léo Pelletier, de St-Hyacinthe.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Patrice Coulombe présentement hospitalisé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec.

—Mlle Lise Tremblay, de Québec, était parmi nous en fin de semaine dernière.

—Mlles Monique Têtu, i.l. et Claire Morin, i.l., partent pour un voyage d'études de quelques mois, dans le New Jersey.

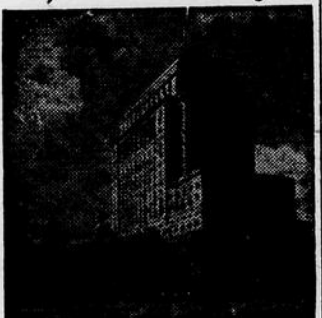
## NAISSANCES

**LABONTE** - Le 29 septembre à St-Thomas, a été baptisée Marie-Colette-Francine, fille de M. et Mme Robert Labonté. Parrain et marraine M. et Mme Diogène Labonté, grands-parents de l'enfant.

**RICHARD** - A. M. et Mme Arthur Richard (Rolande Tardif) ont une fille baptisée le 2 octobre sous les noms de Marie-Danielle-Lise. Parrain et marrain M. et Mme Eugène Simoneau.

**GAUDREAU** - M. et Mme Jean-Claude Gaudreau (Carmne Frigault) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 3 octobre sous les prénoms de Marie Diane-Line. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Frigault, grands-parents de l'enfant.

**LABRECQUE** - A St-Thomas, le 27 septembre a été baptisée Marie-Joanne-Arlène, fille de M. et Mme Georges Labrecque



### C'EST UN FAIT...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

**SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA**



**L.-P. FORTIN**  
TEL.: 594  
3e AVE.  
Montmagny.

(Georgine Côté). Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Morin.

**FOURNIER** - Joseph-Maurice-Normand, enfant de M. et Mme Roland Fournier (Madeleine Têtu), baptisé le 30 septembre. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Têtu, oncle et tante de l'enfant.

**CARON** - Le 26 septembre, a été baptisée une fille, Marie-Sylvie-Françoise, enfant de M. et Mme Lauréat Caron (Rita Fournier). Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Caron.

**LAVOIE** - A. M. et Mme Guy Lavoie (Marthe Labrecque) baptisée le 30 septembre, une fille, Marie-Cécile-Diane. Parrain et marraine Charles Lavoie et Cécile Coulombe.

## MARIAGES

**Lessard-Gaumont** - Le 29 septembre, en la chapelle St-Mathieu, a été béni le mariage de Marcel Lessard, de Berthier, fils de M. et Mme Joseph Lessard avec Claudette Gaumont, fille de M. et Mme Philippe Gaumont.

## Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle aura lieu lundi, le 15 octobre, à 8 heures du soir, à la salle des Chevaliers de Colomb. On demande à chaque Fille d'Isabelle d'être présente à cette assemblée.

Ne pas oublier la messe dimanche, le 7, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas.

## Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 8 octobre 1956

Principales activités:

Lundi, 8 octobre

**ACTION DE GRACES**

Mardi, 9 octobre

**DAAQUAM et ST-JUST:**

Immunsation dans les écoles rurales dans l'avant-midi.  
-2 hres: Clinique de bébés au village.

**ST-PAUL:**

Clinique dentaire, aux heures ordinaires.

Mercredi, 10 octobre

**ST-PIERRE:**

Immunsation dans les écoles rurales dans l'avant-midi.  
2 hres: Clinique de bébés au village.

Judi, 11 octobre

**MONTMAGNY:**

A. M.: Ecoles Riv.-du-Sud (nord), Côteau et Village.  
Unité Sanitaire: Clinique de bébés de 2 heures à 4 heures.

Vendredi, 12 octobre

**ST-FABIEN:**

Immunsation dans les écoles rurales dans l'avant-midi.  
2 hres: Clinique de bébés au village.

**N.-D.-DU-ROSAIRE:**

Clinique dentaire, aux heures ordinaires.

Dr Albert DUMAS, M.H.

## Réunion des anciennes au couvent de Montmagny, dimanche dernier

Au couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Montmagny, avait lieu, dimanche dernier, le 30 septembre, la réunion annuelle des anciennes élèves. Cette réunion permettant à des anciennes compagnes de classe de se retrouver une fois l'an pour se remémorer des souvenirs d'écolières est toujours accueillie avec joie et c'est en grand nombre que les anciennes, jeunes et moins jeunes se retrouvent à leur "Alma Mater".

L'inscription des membres fut suivie, à 2 heures 30, d'un Salut au St-Sacrement, à la pieuse chapelle du couvent. Plusieurs de celles qui n'avaient pas eu l'occasion de s'y rendre depuis quelques mois ont pu remarquer la nouvelle toilette qui a été faite à ce petit coin où si souvent elles ont été raconter leurs joies et leurs peines à leur Créateur.

Plusieurs classes ont aussi subi quelques changements depuis l'an dernier.

Comme par les années passées, une réception avait lieu à la "grande" salle où, Mme Albéric Marquis donna le mot de bienvenue et de remerciements à toutes les amicalistes, dont voici le texte:

"Il est des gestes qu'on aime à répéter, surtout ceux qui servent à exprimer un signe de bienvenue. La modeste présidente de l'Amicale Notre-Dame l'Immaculée, dans un salut fraternel et cordial, renouvelle avec joie ce geste, aujourd'hui, et souligne avec émotion la présence assidue de Monseigneur le Curé, qui daigne présider notre réunion annuelle et qui veut et sait si bien nous dispenser ses précieux conseils. Notre reconnaissance lui

est assurée, sans retour, car notre réunion eut été incomplète sans lui, que nous considérons comme un membre de la famille. Pour toutes vos délicatesses à notre égard, Monseigneur, veuillez accepter notre sincère merci.

Mère Supérieure, votre accueil et votre hospitalité sont devenues proverbiales. Les mêmes paroles de gratitude dont notre coeur déborde, refoulent vers vous et auréolent votre personnalité distinguée. Mesdames les Supérieures des Ecoles St-Thomas et Beaubien, soyez bienvenues parmi nous. Nous vous souhaitons le succès pour couronner la tâche qui vient de vous être confiée et dans laquelle vous serez admirablement secondées par les religieuses, anciennes et nouvelles qui composent l'équipe enseignante de notre ville.

Nous sommes heureuses de rencontrer cet après-midi, chère Mère St-Emile-Marie, supérieure à Ste-Croix de Lotbinière. Son souvenir reste gravé dans nos coeurs; nous ne pourrions jamais oublier qu'elle fut une des âmes dirigeantes des belles fêtes du centenaire.

Je profite de l'occasion pour remercier publiquement les officières de leur précieuse collaboration au cours de l'année qui vient de s'écouler. Elles connaissent mieux que moi encore la valeur des services rendus et Dieu peut seul leur en attribuer le juste mérite.

Chères amicalistes, de tous les âges, de toutes les vocations, cordiale bienvenue et merci d'être venues en si grand nombre. Profitez bien de ces bons moments passés en atmosphère familiale pour resserrer les liens qui nous attachent à notre cher couvent,

## Aux amicalistes (Sacré-Coeur)

Avec le début de l'année scolaire, il est bon pour tous les amicalistes de se rappeler qu'il est temps de renouveler leur carte pour l'année 1956-1957. Ces nouvelles cartes sont présentement en circulation et tous peuvent se les procurer auprès des directeurs de cette association au prix de \$1.00. Qu'on se fasse un honneur d'être un membre fidèle de notre Alma Mater qui se devoue continuellement pour nous et pour les générations futures. Que l'on soit fier de se dire amicaliste.

maison qui nous est si chère à toutes par ses souvenirs et son interchangeable sérénité".

Mlle Sémida Bélanger, fit le compte-rendu des activités de l'année des mariages, naissances et décès parmi les anciennes, des honneurs qui leur ont été conférés, etc...

Monseigneur Painchaud qui assistait à cette réunion donna le mot de la fin sachant, comme à l'habitude, intéresser son auditoire, appuyant surtout sur le conseil donné aux dirigeantes de l'Amicale: "Avoir l'oeil ouvert", c'est-à-dire, veiller sur ceux et celles dont l'éducation nous est confiée; sur leurs fréquentations, leurs jeux, et surtout, leurs lectures en les mettant en garde contre ces fameux journaux et revues à sensation qui pourrissent nos étalages de livres.

Pour clore cette rencontre des anciennes, un goûter avait été préparé à leur intention, pendant lequel un magnifique panier de provisions fut rafflé. Mlle Anselmie Thibault, de Ste-Anne de la Pocatière, fut l'heureuse gagnante.

Parmi les invités de l'extérieur, nous remarquons: Mlle Anselmie Thibault, de Ste-Anne de la Pocatière; Mlle Jeanne Caron, de St-Jean Port-Joli; Mme Cattel, de St-Vallier; Mme Gérard Gaumont, de Cap St-Ignace.

## Les Fermières

Une assemblée du Cercle des Fermières aura lieu mardi, le 9 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à la salle de l'Hôtel de Ville. Ce sera une assemblée de la plus haute importance puisque l'on procédera aux élections. Que chaque fermière se fasse un devoir d'y être présente.

### Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contre-plaqué de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

**ARMAND NICOLE**

21, rue St-Pierre,  
C. P. 424 — Tél.: 253  
"En face de l'Ecole St-Mathieu".

**ATTENTION**  
Ménagères  
avisées

Votre marchand a présentement en main un assortiment complet des délicieux biscuits qui seront une merveille en fait de dessert pour les vôtres et vos invités. Quoi de plus facile pour vous de vous y rendre et de vous procurer les biscuits qui feront dire de vous par ceux qui auront la joie d'y goûter que vous êtes une hôtesse incomparable, et cela parce que vous leur aurez servi nuls autres que les fameux biscuits au goût si raffiné, les succulents et délicieux

**BM Biscuits Montmagny, inc.**

## Les Ameublements Mercier Enr.

M. MERCIER, prop.

Spécialistes dans la fabrication des articles, tels que: table de salon, moulins à coudre, set de cuisine, set de salle à dîner, table de nuit, bibliothèque, discothèque, etc.

Spécial de la semaine: **ARMOIRES DE CUISINES**

21, Du Manoir, — MONTMAGNY — Tél.: 875

**Dr. Marcel Laverdiere**  
B.A., D.D.S.  
Chirurgien-Dentiste  
28, rue de la Gare  
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53  
**Dentiste**  
**Dr J.-L. Lavallée**  
Chirurgien-Dentiste  
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

**Dr. Emm. Gobeil, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
— Edifice Allard —  
Montmagny — Tél.: 43

**G.-A. PARIS, D.C.**  
Chiropraticien  
103, rue de la Gare  
Tél.: 823  
MONTMAGNY

**Dr Antoine Fiset**  
Médecine générale  
Obstétrique  
8, rue St-Jean-Baptiste  
(Face à l'église St-Thomas)  
Tél.: 755 — Montmagny

**Spécialiste**  
à Montmagny: le samedi,  
A L'HOTEL-DIEU  
**Dr Paul Bigué**  
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.  
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72 (Edifice Allard)  
**Paré & Daveluy**  
Avocats  
Jules Paré, Robert Daveluy  
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Transport Général — Pierre — Sable  
Gravier à ciment  
Excavation — Terrassement — Remplissage  
**PAUL BRETON**  
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.  
**Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.**  
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.  
86, rue de la Gare — Montmagny — Téléphone: 73  
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 792  
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...  
CONSULTEZ  
**PHILIPPE ROY INC.**  
courtiers d'assurances agréés  
MONTMAGNY  
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 92  
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240  
5, rue Morin — Tél.: 855

Bureau: 18, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722  
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.  
**Raymond Lortie**  
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.  
Commissaire de la Cour Supérieure  
Organisation — Administration — Tenue de livrés.  
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

**Le 140ième...**  
(Suite de la page 14)  
Leafs joueront toutes leurs parties chez eux, les mêmes soirs, comme ils l'ont fait depuis quelques années. Les Canadiens jouent 13 fois le jeudi et 22 fois le samedi. Les Maple Leafs seront chez eux 11 mercredis et 24 samedis.  
Le New York et le Chicago ont des parties chez eux pas moins de cinq soirs différents de la semaine. Les Rangers jouent une partie un lundi, une un jeudi, quatre un samedi, 13 un mercredi et 16 un samedi. Les Black Hawks de Chicago jouent plus de parties chez eux le dimanche soir que tout autre club de la L. N. H. cette saison. Les Hawks jouent 19 fois le dimanche. Ils jouent trois fois le mardi, six le jeudi, quatre le vendredi, trois le samedi et les 19 le dimanche.

**Gilles Audet**  
arpenteur-géomètre  
ingénieur forestier  
Edifice Banque Provinciale  
23, rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 732  
Bureau à Montmagny:  
lundi, de 9 h. 30 à 6 h.  
88, Ave Turnbull — Québec  
Tél.: 3-2431

Bureau: 592 Rés.: 767  
**Gonzague BELANGER**  
NOTAIRE  
Assurances Générales  
4, St-J.-Baptiste, Montmagny.

7, rue du Palais de Justice  
C.P. 11 — Montmagny  
**Lemieux & Proulx,**  
—Enr.—  
Matériau de construction  
Bois brut et préparé  
Contreplaqué  
BUREAU: Tél.: 340-W  
Paul Lemieux Tél.: 340-W

Les Bruins de Boston jouent le plus souvent chez eux le jeudi et le dimanche et il en est de même des Red Wings de Détroit. Les Bruins ont 11 parties le jeudi et 16 le samedi. Ils jouent aussi deux fois le mardi et six fois le samedi. Les Red Wings jouent toutes leurs parties chez eux, sauf cinq, le jeudi ou le dimanche. Ils jouent 15 fois le jeudi, le même nombre de fois le dimanche, une fois le mardi et quatre le samedi.

**Tout laisse...**  
(Suite de la page 14)  
ne croyons pas à cela même que le président et les directeurs de l'OTJ n'ont même pas encore pensé à cela. Comme nous l'avons déjà écrit, nous sommes convaincus que l'OTJ de Montmagny est dans l'incapacité d'opérer un club de hockey. Il n'y a qu'à regarder le déficit annuel des années où elle a financé un club junior de hockey. Pour qu'un club de hockey soit en opération cet hiver, il faudrait que ce soit une organisation nouvelle complètement en dehors de l'OTJ. A tout événement, nous croyons qu'il coulera passablement d'eau sous les ponts avant que les amateurs de hockey de notre ville supportent un club de hockey dans une ligue de bon calibre et digne de notre population sportive.

Plusieurs se demandent également quand on procédera à la fabrication de la glace à l'aréna? Nous n'en savons rien. Comme par les années passées, il se peut que la question financière vienne causer un retard dans la pose de la première couche de glace à l'aréna.

**DEMANDE**  
Aide demandée pour travail de maison, en échange enseignements cours commercial, anglais, sténographie, dactylographie. Pour informations, s'adresser à Tél.: 722.

**AUBAINES**  
**A St-Jean-Port-Joli.**  
Propriété près de l'église. Convientrait pour professionnel ou autre.  
**A L'Isletville.**  
Restaurant salle de pool. Convientrait pour hôtel. A vendre à très bonnes conditions.  
**A Cap-St-Ignace Station.**  
COMMERCE général à vendre à Cap-St-Ignace Station, à très bon prix.  
**A Montmagny.**  
MAISON, 2 logements, située sur la 5e Rue; grand terrain.  
DEUX TERRAINS situés rue Collin, grandeur 45' x 95'.  
TERRAIN à vendre dans le Quartier Industriel.  
BELLE PROPRIÉTÉ neuve avec grand terrain, située près de l'hôpital de Montmagny.  
PROPRIÉTÉ avec restaurant dans le centre des affaires à Montmagny. Pourrait servir de maison de pension.  
PROPRIÉTÉ située Boulevard St-Nicolas, 2 loyers. A bon marché.  
PROPRIÉTÉ à l'état neuf, 2 loyers, à vendre. Située près de l'église, avec revenu de \$45.00 par mois.  
UNE MAISON neuve à vendre, 28' x 30' rue Du Peuple, avec terrain de 175' x 75'.  
TRES BEAU TERRAIN sur l'Avenue des Erables, — 50' x 90'.  
RESTAURANT bien situé avec loyer, conviendrait à un couple qui désirerait augmenter leur revenu, à un prix convenable.  
DEUX GROSSES TERRES avec roulement situées près de Montmagny.  
PROPRIÉTÉ neuve avec 87' x 240' de terrain, située sur la rive nord de la Rivière-du-Sud.  
QUATRE TERRAINS à bon marché, situés près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.  
COMMERCE SNACK BAR établi depuis longtemps. Gros chiffre d'affaire. Bien situé dans la ville.  
BELLE PROPRIÉTÉ avec grand terrain, sur la rue St-Pierre. — Bonnes conditions.  
POUR RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES OFFRES, S'ADRESSER A:  
**Les Immeubles Montmagny Enr.**  
Robert Bernier, gérant  
3, rue St-Magloire,  
Tél.: 105, Montmagny.



**A VENDRE**

Lots à bâtir à vendre, situés sur le Boulevard St-Nicolas, voisin de Montmagny Furniture Ltd. S'adresser à: M. Ovila Corriveau, 30, rue St-Pierre, tél.: 140-W, Montmagny.

Pour cause de départ, une belle causeuse, un prélard pour chambre d'enfant, un congélateur avec le plan Dominion Provisions, un Zigzagueur automatique Singer. Outils à cuir repousser. Prix très avantageux. S'adresser à Tél.: 273.

Trois calorifères en fonte à eau électriques. Prix modérés. S'adresser à 8 ave des Erables, Tél.: 669.

Tracteur "Massey Harris" Pony, en bonne condition, ainsi qu'une faucheuse et charrie. Prix avantageux. S'adresser Tél.: 301w ou 10.

Un poêle émaillé blanc, à bois ou à l'huile, de marque Bélanger, en très bonne condition. Aussi brûleur à l'huile B.S.A. S'adresser à Tél.: 271w.

Poêle électrique Moffat, 4 ronds, fourneau, 220 Watts. Un set de cuisine neuf. Bonnes conditions, bas prix. S'adresser à Mme Omer Levesque, 35 rue St-Thomas, Tél.: 35.

Poêle usagé, très propre, état neuf, avec réchaud, réservoir. S'adresser à Paul-Amable Boulanger, 10, 3ème avenue, Tél.: 443.

Chien Coolie, pure race, bon marché. S'adresser à Mme Jean-René Morin, 6 rue Legendre, Tél.: 157.

2 manteaux pour fillet âgée de 10 à 12 ans, 1 manteau pour garçon de 8 ans. S'adresser à Tél.: 337.

**Comité de...**

(Suite de la page 2)  
une belle manière de célébrer le 20e anniversaire de l'Encyclopedie "Vigilanti Cura", pierre d'angle de la doctrine catholique en matière de cinéma. Quelle occasion extraordinaire de sortir le public de sa torpeur et de son indifférence à l'égard du bon cinéma! Aller au cinéma n'est pas seulement un divertissement, mais un cours très sérieux, de formation, bonne ou mauvais.

Nous croyons vraiment que l'invitation de notre évêque ainsi que la lecture des textes que nous joignons suffiront à vous démontrer l'importance de ces rencontres. En conséquence, nous demandons de faire tout votre possible pour y participer vous-même et y entraîner vos amis. Prêtres, éducateurs, jeunes gens et jeunes filles ont beaucoup à retirer de ces cours précieux.

L'organisation de ces cours a été confiée à M. l'abbé Ronald Landry, professeur au Collège de Ste-Anne et responsable de l'éducation cinématographique dans le diocèse.

Pour toute communication, téléphonez à 259, Ste-Anne.

**Conférence du...**

(Suite de la page 9)  
réthylène.  
Le trichloréthylène affecte particulièrement le système nerveux. Il est également anesthésique et peut engendrer la mort. Certains individus y ont malheureusement vu là une source d'enivrement et d'engourdissement similaire à l'alcool. Lorsque les toxiques

**A LOUER**

Logement à louer au 1er étage. S'adresser à Jules Thibault, 11 rue Louise, Tél.: 448w.

Chambre à louer, Mme Conrad Belley, Ave des Erables Nord.

Logement situé sur la rue St-Jean-Baptiste, libre pour possession immédiate. Prix très avantageux. S'adresser à Mme Evariste Gaudreau, Tél.: 564w.

Logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 15 rue Taché.

Deux grandes chambres dont une avec lits jumeaux, à louer avec ou sans pension. S'adresser à Mme Léandre Gaumont, 85 Ste Brigitte, Tél.: 627.

Logement à louer situé près de la Station. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, Tél.: 57w.

Logement chauffé, 5 grandes pièces avec chambre de bain, eau chaude, libre présentement, s'adresser à 3 Ave des Erables, Tél.: 719

**DEMANDE**

Occasion unique pour commerce profitable. Nous disposons d'une localité vacante, pour homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Produits annoncés nationalement dans les grandes revues. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Programme d'assurance-vie gratuite. Automobile ou camionnette nécessaire. Ne manquez pas cette occasion, écrivez à la Compagnie J.-R. Watkins, 350 rue St-Roch, Montréal, P.Q.

**Dynamitage...**

(Suite de la première page)  
Ce n'est pas à nous d'ajouter des commentaires; l'affaire étant en cours, nous attendrons de connaître la tournure des événements comme le feront les contribuables qui ont dû payer les premiers travaux et se trouvent de nouveau dans l'obligation de payer ceux qui sont actuellement en cours pour réparer les dommages, les autorités de la ville n'ayant rien fait jusqu'ici pour trouver les coupables.

sont devenus une nécessité chez l'individu, tout comme l'alcool pour l'alcoolique, le danger est imminent.

(Suite la semaine prochaine)

de **KUYPER** BLENDÉ GIN  
La vraie saveur de Hollande  
FONDÉE EN 1695  
DISTILLÉ AU CANADA

### Un premier...

(Suite de la page 2)  
avons déjà rapportées dans notre journal. A la suite des renseignements qui nous ont été fournis, nous avons cherché à étudier plutôt les causes des différents maaises et les conséquences de l'inévitable qui arrive lorsque les exigences dépassent les capacités de l'employeur en le conduisant fatalement à la faillite.

Cette semaine à la TV, le programme "C'est la vie", nous

offrait une leçon utile à être tirée du sketch qu'on nous a présenté, drôle de coïncidence, nous vivons ici exactement ce problème exprimé aux télé-spectateurs parmi lesquels il devait y avoir plusieurs grévistes, soit à leur demeure ou sur les lieux du piquetage. Le but de ce sketch tel qu'il a été présenté dans "C'est la vie" n'est pas d'induire les ouvriers dans l'erreur mais plutôt à les instruire et les inciter à réfléchir sur certaines déclarations fai-

tes à tort et à travers à propos de la prospérité d'une industrie dont on exagère souvent les bénéfices.

Depuis le début de la grève, nous avons cherché à faire la part des choses en informant nos lecteurs sur les méfaits d'une grève en leur fournissant les exemples susceptibles de les éclairer.

Cette tactique nous a valu des menaces mais dans ce domaine comme dans d'autres, le chantage et la peur n'arrêtent

### Cinq chauffeurs

(Suite de la première page)  
pendant vingt ans sans accidents évitables. M. Fortin

jamais notre élan car nous sommes d'avis que lorsqu'on est rendu à user de menaces, c'est simplement parce qu'on se sent coupable malheureusement. Les coupables aujourd'hui on ne les condamne pas, on les prend en pitié ou on les gracie.

M. M.

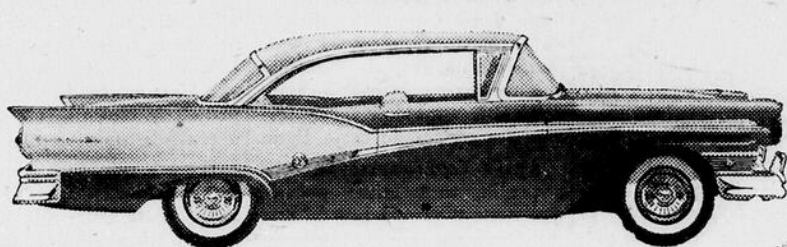
est le premier à se mériter le trophée que décerne Quebec Power Co. après vingt ans de conduite sans accidents évitables.

Parmi les chauffeurs de Montmagny décorés, mentionnons: M. Georges-Henri Lemieux, 8e année; M. Claude Paradis, 9e année; M. Armand Dorais, 11e année; M. Robert Morin, 14e année et M. Ephrem Grégoire, 19e année.

Nos félicitations aux heureux récipiendaires.

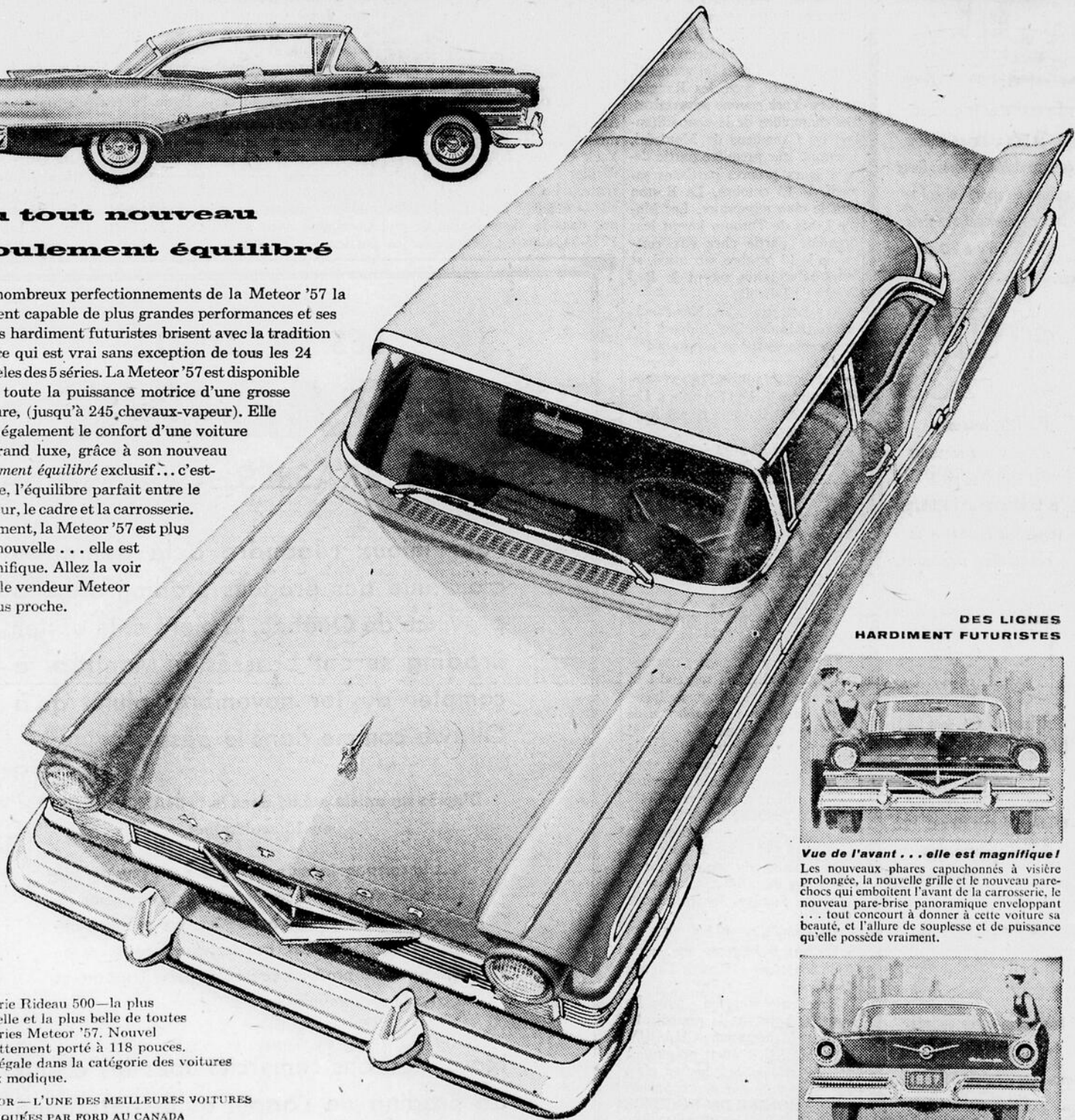
**Nous vous présentons**

# LA MAGNIFIQUE Meteor '57

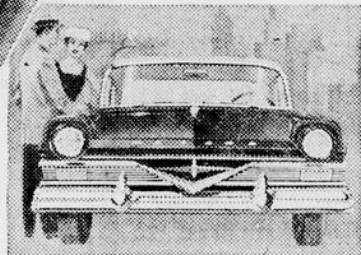


**au tout nouveau roulement équilibré**

Les nombreux perfectionnements de la Meteor '57 la rendent capable de plus grandes performances et ses lignes hardiment futuristes brisent avec la tradition... ce qui est vrai sans exception de tous les 24 modèles des 5 séries. La Meteor '57 est disponible avec toute la puissance motrice d'une grosse voiture, (jusqu'à 245 chevaux-vapeur). Elle offre également le confort d'une voiture de grand luxe, grâce à son nouveau roulement équilibré exclusif... c'est-à-dire, l'équilibre parfait entre le moteur, le cadre et la carrosserie. Vraiment, la Meteor '57 est plus que nouvelle... elle est magnifique. Allez la voir chez le vendeur Meteor le plus proche.



**DES LIGNES HARDIMENT FUTURISTES**



**Vue de l'avant... elle est magnifique!**  
Les nouveaux phares capuchonnés à visière prolongée, la nouvelle grille et le nouveau pare-chocs qui emboîtent l'avant de la carrosserie, le nouveau pare-brise panoramique enveloppant... tout concourt à donner à cette voiture sa beauté, et l'allure de souplesse et de puissance qu'elle possède vraiment.



**Vue de l'arrière... également magnifique!**  
Les ailettes inclinées vers l'extérieur qui surmontent les ailes arrière accentuent sa silhouette surbaissée, (le toit est à 3 1/4 pieds du sol). Les nouveaux feux arrière améliorés sont plus gros et plus faciles à voir... Sécurité accrue.

La série Rideau 500—la plus nouvelle et la plus belle de toutes les séries Meteor '57. Nouvel empattement porté à 118 pouces. Sans égale dans la catégorie des voitures à prix modique.

METEOR — L'UNE DES MEILLEURES VOITURES FABRIQUÉES PAR FORD AU CANADA

**VOYEZ AU PLUS TÔT**

la magnifique

# Meteor '57

ALLEZ ADMIRER LA MAGNIFIQUE METEOR '57 CHEZ LE VENDEUR MERCURY • LINCOLN • METEOR LE PLUS PROCHE

# La 40e saison de la L. N. H. débutera officiellement jeudi, le 11 octobre

MONTREAL — La quarantième saison de la ligue Nationale de hockey débutera officiellement jeudi, le 11 octobre, alors que les Bruins de Boston recevront les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit recevront les Black Hawks de Chicago.

Chaque club jouera encore 70 parties et la cédule complète des 210 joutes régulières de la L. N. H. se terminera officiellement dimanche, le 24 mars. Dix parties seront disputées le samedi après-midi cette saison. Chacune de ces joutes aura lieu aux Etats-Unis, la première ayant lieu le 5 janvier. Ces joutes seront télévisées sur le réseau de la C. B. S.

Le Chicago inaugurera la nouvelle saison chez lui vendredi, le 12 octobre, avec les Rangers de New-York comme adversaires. Les champions de la coupe Stanley, les Canadiens de Montréal, joueront leur première partie devant leurs propres partisans samedi, le 13 octobre. Le Boston sera le club adversaire. Les Maple Leafs de Toronto jouent leur première partie chez eux cette saison le 13 octobre, eux aussi, et leurs adversaires seront le Red Wings de Détroit.

Les Rangers de New-York, toujours la dernière équipe à faire ses débuts sur sa propre glace, joueront cette année leur première partie à Madison Square Garden vendredi, le 17 octobre. Les Bruins de Boston seront leurs adversaires.

Les Canadiens et les Maple (Suite à la page 12)

# Henry de retour avec les Rangers Tout laisse prévoir que nous n'aurons pas de hockey cet hiver

(Par RAYMOND LEVESQUE)



● C'est avec plaisir que les amateurs de hockey de Montmagny et la région qui suivent les activités de la ligue Nationale de hockey ont appris au cours de la semaine dernière que l'ailier gauche Camille Henry, un athlète de la Vieille Capitale qui a évolué la saison dernière avec les Reds de Providence de la ligue Américaine de hockey, avait été racheté par les Rangers de New-York et qu'il s'alignera avec ce dernier club au cours de la présente saison. Henry, âgé de 23 ans, a été jugé la recrue de l'année dans la ligue Nationale en 1953-54, alors qu'il était avec les

Nos rêves et illusions se sont rapidement envolés quand nous avons appris par la voix des journaux et de la radio de la Vieille Capitale que les clubs Victoria et Frontenac juniors de Québec qui s'étaient retirés de la ligue Junior Saguenay-Québec avait été admis officiellement dans la ligue METROPOLITAINE de hockey de Montréal, un circuit qui comprend déjà huit clubs de la métropole canadienne.

Nous avons cru et entrevu, après le retrait des clubs Victoria et Frontenac des cadres de la ligue Saguenay-Québec, qu'il y aurait possibilité que la ligue Junior pour le district de Québec renaisse et que peut-être un club de Montmagny avec une organisation nouvelle soit appelé à venir former les cadres de cette ligue.

Après l'avènement de cette nouvelle, tout laisse prévoir que nous n'aurons pas de hoc-

Rangers. L'an dernier, il a été le meilleur compteur de la ligue Américaine avec 50 buts en 59 parties.

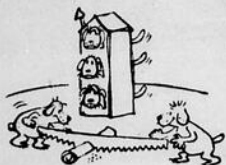
key cet hiver quoique nous possédions un aréna avec glace artificielle que d'autres villes envieraient certainement.

Nous n'entrevoions pas de débouché pour qu'un club de bon calibre, soit junior ou intermédiaire, représente notre ville dans une ligue de hockey. Il y aurait bien la ligue de hockey Kamouraska-L'Islet mais nous croyons que Montmagny n'est pas intéressé à faire partie de cette ligue.

La seule alternative à ce que nous ayons du hockey cet hiver serait celle à l'effet que le club Victoria ou Frontenac viendrait jouer toutes ses parties de la ligue Métropolitaine à Montmagny comme club local. Mais même si c'est un beau projet, la chose serait difficile à réaliser maintenant.

Il y a quelques semaines, le président de l'OTJ nous avait laissé entrevoir que son organisation se préparait depuis deux mois pour présenter du hockey l'hiver prochain en notre ville. Disons que nous (Suite à la page 12)

Ça coûte cher de fabriquer une bonne gazoline



La qualité de la gazoline a fait, en quelques années, de formidables progrès. Deux gallons d'aujourd'hui ont le même rendement que trois gallons d'il y a 30 ans.



Il a fallu beaucoup d'argent pour découvrir et mettre au point les techniques et l'outillage requis à la fabrication de ces gazolines supérieures.



L'Imperial Oil, dont les laboratoires de recherches sur le pétrole sont les plus importants du Canada, a dépensé, depuis 10 ans, 20 millions en recherches scientifiques.



Pendant la même période, le perfectionnement de ses gazolines a coûté 65 millions à l'Imperial Oil.

Ça coûte de plus en plus cher de fabriquer les gazolines qu'exigent des autos de plus en plus puissantes.



IMPERIAL OIL LIMITED

## Nouvelle saison de hockey

Comme par les années passées, la saison de hockey reprend l'affiche à la télévision pour le bénéfice des amateurs si nombreux de notre sport national.

En manière d'introduction à la nouvelle saison, on pourra voir, mardi, 9 octobre, de 8 heures à 8 h. 30 du soir, un film intitulé LES CANADIENS SONT LA. Ce court métrage constitue une sorte de documentaire sur les faits saillants du jeu des Canadiens lors des éliminatoires pour la coupe Stanley, le printemps dernier.

Le même soir, de 9 h. 30 à 10 h. 30 sera télédiffusée une partie de la joute des étoiles de l'année dernière.

Excellente nouvelle pour les sportifs, à partir de samedi, 13 octobre, le programme CHACUN SON METIER étant présenté à 8 h. 30 au lieu de 9 heures, c'est à 9 heures du soir que commencera LA SOIREE DU HOCKEY. L'émission inaugurale de la saison présentera la première joute régulière de la ligue Nationale. Directement du Forum à Montréal, les téléspectateurs pourront suivre la rencontre entre les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal.

Dimanche, 14 octobre, à 3 heures de l'après-midi, l'émission LE HOCKEY DE CHEZ-NOUS présentera, à l'occasion de l'ouverture officielle de la saison, la joute entre le Royal de Montréal et l'équipe des Reds de Trois-Rivières.

## LES PRODUITS BRADING SERONT BRASSÉS À MONTRÉAL

Pour mieux répondre à la demande croissante des produits Brading dans la province de Québec, la bière et le porter Brading seront brassés à Montréal à compter du 1er novembre, plutôt qu'à Ottawa comme dans le passé.

D'après un article publié dans le "FINANCIAL POST" du 15 septembre:

"... la compagnie tente d'atteindre une plus grande efficacité dans sa production. Les changements de production des petites brasseries aux grandes devraient permettre aux brasseries qui resteront en opération de produire presque à pleine capacité et à un coût unitaire inférieur."

Nous désirons remercier tous les clients de Brading de l'appui qu'ils ont donné dans le passé et nous les assurons qu'ils peuvent toujours compter sur Brading pour leur offrir des produits de la plus haute qualité.

CANADIAN BREWERIES (QUEBEC) LIMITED

# Le club "Coca-Cola" champion de la Ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle



Jean-Louis Pelletier, coach de l'équipe du Coca-Cola, reçoit des mains du vice-président de la Ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle, le trophée "Bourassa Automobiles" que les

membres de son club se sont mérité dimanche dernier alors qu'il remportait une brillante victoire sur le Bûcheron. (Photo: "Le Courrier de Montmagny")

La Ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle termine ses activités. — L'équipe du "Coca-Cola" est proclamée championne pour la saison 1956 et reçoit le trophée "Bourassa Automobile" à la suite de la partie jouée dimanche dernier.

Dimanche après-midi, le 30 septembre dernier, le Coca-Cola a remporté le championnat de la Ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle en déclassant le Bûcheron 20 à 7. Le Coca-Cola s'est ainsi mérité le trophée "Bourassa Automobile" après avoir remporté 3 victoires contre une pour le Bûcheron dans cette série finale 3 de 5.

J.-G. Gaudreau du Coca-Cola s'est avéré l'étoile de la partie en frappant 2 coups de circuit. Ses coéquipiers G. Lacombe et R. Godin ont cogné chacun un 2 b's.

Pour le Bûcheron, R. Caron a été l'étoile de son club en réussissant un coup de circuit, un double et un simple.

Bûcheron 7 pts, 7 cs, 10 er  
Coca-Cola 20 14 4

Sommaire

Bûcheron 0 0 0 3 1 3 7  
Coca-Cola 2 4 8 2 2 2 x 20

Batteries: A. Fréchette et D.

Fréchette — G.-H. Barde et R. Godin.

A. Fréchette 4 4 14 20 6  
G.-H. Barde 7 6 7 7 7

Barde : gagnant — Fréchette : perdant.

Arbitres: Masson, Clouston et Messervier.

Après la partie, M. Benoit Morin, vice-président de la Ligue Inter-Paroissiale, a remis le trophée "Bourassa Automobile" au capitaine de l'équipe gagnante, M. Jean-Louis Pelletier, pour clôturer les activités de la Ligue Inter-Paroissiale pour la saison 1956.

## Remerciements

La direction de cette ligue remercie sincèrement les membres de la Commission Scolaire de Montmagny, les Révérends Frères du Collège Sacré-Coeur, le journal "Le Courrier de Montmagny", le poste radiophonique CKEM, les donateurs de trophées M. Armand Bourassa et la J.O.C. de Montmagny, les arbitres et enfin tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de la saison de balle-molle 1956, un véritable succès.

P.-P. Collin secrétaire-pub.



L'équipe du Coca-Cola, vainqueur de la finale 3 de 5 de la Ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle, photographiée dimanche dernier après sa troisième victoire. Nous remarquons, en avant, entourant le trophée "Bourassa Automobile": Denis Godin, c.d.; Robert Godin, rec.; Gaston Robin, mascotte G.-H. Barde, lanc.; Y. Paquet, 2e. De g. à d. sur la deuxième rangée: R. Lainesse, P.-P. Collin, sec. de la Ligue et publicis-

te; J.-P. Gaumont, marqueur officiel; J.-L. Pelletier, coach; G. Lacombe, 1er; G. Clouston, arbitre; J.-G. Gaudreau, c.c.; J.-M. Langlois, lanc.; R. Langlois, c.g.; C. Corneau, 3e; A. Aubé, lanc.; R. Bernier, a.c.; R. Messervier, arbi.; M. P.-E. Charbonneau, propriétaire de l'équipe; J.-P. Masson, arbitre en chef et B. Morin, vice-prés. de la Ligue. (Photo: "Le Courrier de Montmagny")

## Maurice Richard nommé capitaine des Canadiens

Maurice "Rocket" Richard, une fois son contrat signé, est devenu le nouveau capitaine des Canadiens de Montréal. Le Rocket entreprend ainsi sa 15e saison dans les cadres de la ligue Nationale de hockey. Ses compagnons le jeu le choisissent comme capitaine pour succéder à Emile "Butch" Bouchard, un vétéran joueur de défense qui a abandonné sa carrière. Bouchard avait succédé à Toe Blake en 1947-48 comme capitaine des Canadiens.

## Statistiques des éliminatoires de la Ligue Intermédiaire de Balle-Molle

Ces statistiques nous ont été fournies par M. J.-P. Gaumont, statisticien officiel de la Ligue

MOYENNES INDIVIDUELLES

Noms	AB	Pts	CS	2B	3B	Cir	BB	RB	BV	PP	Sac	Moy	Ret	Ass	Er	DJ	Moy	
Guy Paquet B	4	2	3	1	0	0	2	1	0	2	0	750	2	0	0	0	1000	
J. Létourneau B	10	5	6	2	2	0	2	0	0	9	1	600	2	0	1	0	667	
R. Lavallée L	9	5	5	1	0	0	4	0	0	4	0	556	3	5	7	0	600	
P.-P. Fréchette M	14	3	7	2	0	0	0	1	0	6	0	500	3	9	1	1	923	
G. Normand B	4	2	2	1	0	0	0	0	0	1	0	500	1	0	0	0	1000	
C. Corneau L	25	7	11	0	1	4	3	7	0	16	0	440	41	1	8	1	840	
D. Morin B	21	6	9	2	0	0	1	3	0	2	0	429	1	4	0	0	1000	
G.-H. Barde L	8	6	3	2	0	0	5	0	0	2	0	429	16	2	3	2	857	
A. Clouston M	20	8	8	1	1	1	3	6	0	8	0	400	6	0	3	0	667	
J.-G. Gaudreau L	11	1	4	0	1	0	2	0	0	4	1	364	6	2	1	1	889	
F. Aubin M	17	5	6	1	0	0	9	6	0	3	0	352	10	9	2	0	905	
R. Messervier L	12	5	4	0	0	0	0	1	0	6	1	333	2	2	2	0	667	
D. Morin B	9	2	3	0	0	0	2	0	0	4	1	333	8	5	3	0	812	
M. Nicole B	6	5	2	0	0	1	0	4	0	4	0	333	3	0	0	0	1000	
G. Fontaine M	13	5	4	1	1	0	1	1	0	5	0	308	3	5	2	1	800	
A. Fréchette B	18	3	5	0	0	0	4	4	0	3	0	278	10	0	2	0	833	
D. Gauthier L	11	4	3	0	0	0	4	2	0	2	0	273	3	0	1	0	750	
A. Nicole B	11	3	3	1	0	0	0	2	0	2	0	273	13	0	0	1	1000	
J.-M. Gauthier B	23	8	6	2	0	1	3	4	1	9	0	261	7	8	9	0	625	
J.-G. Paquet L	4	2	1	0	0	0	4	1	0	2	1	250	3	0	1	0	750	
D. Corneau L	8	3	2	0	0	0	1	0	0	1	1	250	1	0	1	0	500	
Maj. Gamache M	22	8	5	1	0	0	5	3	0	1	1	227	30	1	2	1	939	
Em. Caron L	5	7	1	0	0	0	7	0	0	2	1	200	3	6	0	1	1000	
R. Normand B	11	3	2	0	1	0	1	2	0	3	1	182	5	4	2	1	818	
J. Lavallée L	12	1	2	0	0	0	0	1	0	4	1	167	0	7	0	0	1000	
M. Rousseau L	6	2	1	0	0	0	0	1	2	0	0	167	1	1	0	0	1000	
M. Mathurin M	9	1	1	0	0	0	0	1	0	4	0	111	1	0	1	0	500	
J. Roy M	10	1	1	0	0	0	1	4	0	1	0	100	20	0	2	0	909	
D. Fréchette M	11	0	1	0	0	0	1	2	0	2	1	090	1	3	0	1	1000	
Maur. Gamache M	9	1	0	0	0	0	2	1	0	2	1	000	8	0	0	0	1000	
R. Gagné M	2	1	0	0	0	0	3	1	0	0	0	000	0	1	0	0	1000	
R. Mathurin M	2	1	0	0	0	0	1	2	0	0	0	000	0	1	0	0	1000	
G. St-Pierre L	7	4	0	0	0	0	5	2	0	3	0	000	19	0	0	0	1000	
R. Robin B	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	000	0	0	1	0	000	
R. Bernier E	4	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	000	7	0	0	1	1000	
J.-Y. Normand B																		

LES CLUBS AU BATON

Noms	ab	pts	cs	2b	3b	cir	bb	rb	bv	pp	sac	Moy
H. LECLERC	186	60	60	8	3	6	38	38	1	55	4	323
BUCHERON	92	40	29	6	3	0	23	12	0	37	4	315
MANOIR TACHE	93	24	22	4	2	0	20	12	0	26	4	237

LES CLUBS AU CHAMP

Noms	Ret	Ass	E	DJ	Moy
MANOIR TACHE	60	18	9	2	897
BUCHERON	63	18	10	2	890
HECTOR LECLERC	117	40	36	1	813

RECORDS DES LANCEURS

Noms, équipe	ml	pts	cs	bb	rb	G	P	Moy
R. Normand, Bucheron	15 1/2	22	16	19	16	2	0	1000
A. Fréchette, Bucheron	5 1/2	5	9	4	3	1	0	1000
G.-H. Barde, Hector Leclerc	13 1/2	17	13	20	7	2	0	500
M. Mathurin, Manoir Taché	11	18	17	15	12	1	1	500
G. S.-Pierre, H. Leclerc	3 1/2	16	6	13	2	0	2	000
M. Rousseau, H. Leclerc	23 1/2	35	35	17	15	0	0	000
Jules Roy, Manoir Taché	7	12	16	1	6	0	1	000

Si vous êtes intéressés à faire l'élevage du chinchilla, nous vous donnerons tous les détails sans aucune obligation de votre part. S'adresser à:

**Robert Bernier**

3, rue St-Magloire. — Tél.: 105 — Montmagny

## LA PHOTOGRAPHIE DE LA SEMAINE



Quelle ne fut pas la surprise de M. Wilson Gendreau, samedi dernier, lorsqu'il retira du fleuve, un énorme bar. Après mesurage et pesage, on constata que ce magnifique poisson mesurait 30

pouces et pesait 11 livres et demie. Ne dirait-on pas de David et Goliath en comparant ces deux bars, l'un de gros-seur courante et l'autre que l'on pêche rarement dans notre région.

## Au Conseil de Ville Radio S.-Coeur

A une séance du Conseil, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le premier octobre, à laquelle étaient présents les échevins Arthur Lacroix, Louis-F. Fournier, Adolphe Corneau, Patrice Corriveau, Hervé Vézina et Robert Morin, formant quorum, sous la présidence du maire suppléant M. André Bernatchez, il fut proposé par l'échevin Adolphe Corneau, secondé par Patrice Corriveau que le procès verbal de la séance du 4 septembre 1956 soit approuvé par le Conseil.

Proposé par Louis F. Fournier, secondé par Arthur Lacroix, que le greffier soit autorisé à donner un avis public de la présentation d'un règlement sous le No. 197 à l'effet d'amener à nouveau le règlement No. 134 concernant les propriétaires d'automobiles de louage.

Proposé par Patrice Corriveau, secondé par Robert Morin, que le conseil approuve les derniers

permis de construction à date pour un montant de \$18,550. de nouvelles constructions et \$500. pour modifications et réparations faites à des constructions déjà existantes.

Proposé par Adolphe Corneau, secondé par Arthur Lacroix, que le conseil autorise l'annulation de divers comptes recevables au montant de \$3,095.13 comme étant non percevables à raison de proportion d'années, départ, mortalité, etc. . . .

Proposé par Louis-F. Fournier, secondé par Hervé Vézina que le conseil autorise Quebec Power Co. à faire l'installation d'une lampe de rue de 100 chandelles sur la 3e ave nord sur le poteau au coin de la rue du Peuple et 3e Ave en face de chez M. Jean-Baptiste Blanchard. Une autre de 100 chandelles sur la rue du Manoir entre chez MM. Gérard Collin et Raoul Boulanger.

### Les Ateliers Mercier, Enr.



Fabrication de meubles rembourrés sur commande, réparations et transformations de chesterfield, fauteuils, etc. Vente de matériel à draperies, tissus rembourrage, caoutchouc, mousse, etc.

P.-E. MERCIER, prop.  
Téléphone: 535

82, rue Ste-Brigitte

MONTMAGNY

## Attention aux cheminées défectueuses

Nous voici parvenus aux abords de la saison froide et, de ce fait, aux abords de la saison la plus dangereuse pour les incendies. Dans quelques jours, il faudra de nouveau chauffer nos demeures. Au nom de la plus élémentaire prudence, le département des incendies de Montmagny recommande vivement à tous nos concitoyens de vérifier soigneusement l'état de leur installation de chauffage, tuyaux et cheminées. Chaque année de trop nombreux feux de cheminées entraînent plusieurs de nos concitoyens à de dangereuses alarmes et souvent de lourds dégâts, sans compter qu'ils font courir à tous les risques d'une conflagration.

Il est donc grand temps en cette période de l'année de passer une inspection soignée de vos tuyaux et cheminées. Voyez si vos tuyaux de poêle ne comportent pas de danger de propagation d'incendie. Sont-ils à une distance suffisante du plafond? Les collets sont-ils en bon état? Votre tuyau a-t-il été nettoyé cet été? Est-il rouillé? Autant de questions que vous devez vous poser.

Examinez aussi attentivement l'état de votre cheminée. Peut-être quelques réparations s'imposent-elles. Il faut inspecter les joints pour éviter que les étincelles ne mettent le feu aux murs ou au toit. Suivez scrupuleusement les directives des règlements municipaux pour le ramonage. Il y va de votre sécurité.

Si vous avez des doutes ou encore si vous n'êtes pas en mesure de faire vous-même cette vérification, demandez l'aide du service municipal de lutte contre les incendies et il vous accordera immédiatement sa collaboration.

## Service marial

Les Ave que nous lançons au ciel retombent sur la terre en une pluie de roses et de bénédictions. Puissent les roses de la dé-

voition à Marie continuer à fleurir toujours sur notre route! Ainsi la route sera plus gaie, et les épines de la vie moins cruelles.  
Père P. Labrosse, M.S.C.  
SERVICE MARIAL  
Montmagny.

### Cinéma Taché

Ven. et Sam. — 5 et 6 oct.

#### LA PERLE NOIRE

(couleurs).

Robert Taylor — Stewart Granger

Dim. Lun. Mar. — 7, 8 et 9 octobre

#### HOUDINI LE GRAND MAGICIEN

(couleurs).

Tony Curtis — Janet Leigh

Mer. Jeu. Ven. Sam. — 10, 11, 12 et 13 oct.

#### ANDOCLES ET LE LION

Victor Mature — Jean Simmons

### Cinéma Lafontaine

Sam. Dim. Lun. — 6, 7 et 8 oct.

#### LE GRAND CHEF

(Cinémascopie)

Victor Mature — Suzan Ball

Admission pour ce film: (0.68)

# SOIREE RECREATIVE

au local de La Légion Canadienne  
RUE DE LA GARE

## SAMEDI, LE 6 OCTOBRE

A 9 HEURES

L'Orchestre Gagné sera au programme.

Entrée gratuite pour les membres  
sur présentation de leur carte